

ARLES INFO

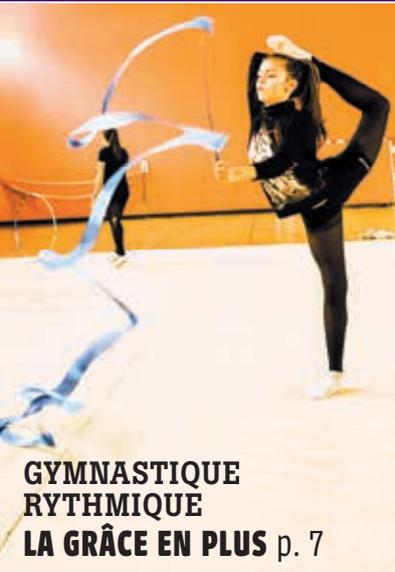
N°190 | MARS 2015 | www.arles-info.fr



**FEMMES EN MOUVEMENT
LES INSOUMISES À
L'HONNEUR** p. 14



**BUDGET 2015
UNE SITUATION SAINTE**
p. 8



**GYMNASTIQUE
RYTHMIQUE
LA GRÂCE EN PLUS** p. 7



**SALIN-DE-GIRAUD
DES HABITANTS MOTIVÉS
POUR DÉVELOPPER
LE VILLAGE** p. 11



**L'ACCOMPAGNEMENT
SCOLAIRE
UNE CHANCE POUR TOUS
LES ÉLÈVES** p. 21



Dessiner la ville de demain
Le Plan local d'urbanisme p. 12

BRÈVES DU CONSEIL

Le conseil municipal du 11 février 2015 a voté le budget de la Ville et de ses établissements publics pour 2015 (voir page 8 et 9). Après avoir validé le compte administratif pour 2014, les élus ont voté soixante-deux délibérations, dont :

- L'attribution du marché portant sur l'entretien des maisons publiques de quartiers, leurs annexes et espaces extérieurs à l'association Regards, pour une durée d'un an.
- La refonte de la politique tarifaire des monuments et du musée Réattu de la Ville. L'objectif est de dynamiser les périodes hors saison. Des visites guidées et théâtralisées dans les monuments pendant les vacances de Toussaint, de Noël, d'hiver et de Printemps pourraient être proposées. Les clients des hébergeurs marchands (soumis à la taxe de séjour) bénéficieront d'un tarif plus avantageux dans les monuments entre le 1^{er} novembre et le 31 mars. Enfin, une simplification des tarifs a été décidée.
- La vente de l'immeuble dénommé « Hôtel Blain » et situé 18, rue de la Calade à la Fondation Manuel Rivera-Ortiz. Cette organisation à but non lucratif encourage les photographes à porter leur attention sur le sort des plus démunis dans les pays en voie de développement. Elle organise des expositions, délivre des bourses et mène des projets de conservation.
- L'approbation de la tranche 2015 du Contrat départemental de Développement et d'Aménagement 2014-2016 entre la Ville et le Conseil général des Bouches-du-Rhône. Via ce contrat, le Conseil Général participe au financement de modernisation des infrastructures et des réseaux de l'aménagement urbain, au développement des activités culturelles et sportives.
- La demande de subventions au Conseil général pour moderniser et mettre aux normes en vigueur les déchetteries de Raphèle, des Ségonnax et de Trinquetteille.

Le prochain conseil aura lieu le mercredi 18 mars à 15 heures en salle d'honneur de l'Hôtel de Ville. La séance est publique.



LE 16 FÉVRIER UN NOUVEAU TRAIN SUR LES RAILS

Le 16 février, une rame Régiolis a fait son entrée en gare d'Arles avec à son bord, Michel Vauzelle, le président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. La Région a en effet acheté dix Régiolis à la société Alstom pour les lignes Marseille-Arles-Avignon et Avignon-Carpentras. Ces rames, qui comptent 220 places assises, sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

DE BRILLANTS ÉTUDIANTS

Comme chaque année, le conseil municipal a attribué, lors de la séance du 11 février, le « prix de la Ville d'Arles » aux meilleurs étudiants de la licence Droit de l'Antenne Universitaire d'Arles pour l'année 2013-2014. Chloé Auphan en première année de Licence Droit, Léanna Rambier en deuxième année et Anaël Bonton en troisième année ont reçu une récompense de 250 € chacun, qui démontre l'attachement de la Ville pour ses formations universitaires de proximité. Ces trois étudiants, majors de leur promotion, ont obtenu d'excellents résultats qui leur permettent de se classer parmi les six premiers étudiants de l'ensemble des sites d'Aix et de Marseille de la Faculté de Droit et Science Politique, soit sur près de 5 500 étudiants. Bravo !

ARLES JOUE LE JEU

La deuxième édition du festival du jeu, organisé par l'association Martingale, a réuni 1200 joueurs de tous âges, les 7 et 8 février dans le centre-ville. Jeux d'adresse à la chapelle Sainte-Anne, espace pour les tout-petits et jeux de plateau à l'Archevêché, échiquier géant place de la République, tournois dans la salle Henri-Comte... tous les espaces étaient accessibles gratuitement.

Photo : O. Querette Ektadoc / Ville d'Arles

JARDINS AU NATUREL

Le Centre permanent d'initiative à l'environnement (CPIE) lance un appel à participation à la manifestation nationale « Bienvenue dans mon jardin au naturel », qui se déroulera en juin 2015. Qu'il s'agisse de jardins individuels, partagés ou associatifs... Vous utilisez des techniques de jardinage au naturel (sans pesticide ni engrais chimique) et souhaitez partager vos connaissances et votre expérience en faisant visiter ce jardin au public. Tél. : 04 90 98 49 69.



DES STAGES CULINAIRES AU PROGRAMME DU COMITÉ DES FÊTES

Dans le programme des festivités préparées par Festiv'Arles, on note cette année des stages culinaires. Cinq sessions, en avril, juin, octobre, novembre et décembre, autour des herbes et la façon de les cuisiner, chez un viticulteur, autour de la pêche du Vaccarès et la dernière consacrée au Gros souper, avec le chef Jean Caitucoli, du Conservatoire des cuisines du grand sud. Le Comité présente toujours la Course de Satin, le 7 juin, qui aura lieu cette année au Domaine Paul Ricard à Méjanès, le Forum Lyrique (du 8 au 13 juin), les Feux de la saint Jean, le 23 juin, la Pegoulado, le 3 juillet, la Fête du Costume et l'hommage à la Reine le 5 juillet, l'Abrivado des Bernacles et la Cocarde d'Or le 6 juillet... Enfin, le grand concert, présenté par Henry-Jean Servat, sera consacré à Luis Mariano, le 4 juillet. En décembre, autre nouveauté, une Pastorale sera organisée.

Inscriptions : 04 90 96 47 00 - www.festivarles.com.



École de la photo et Parc des Ateliers

Les projets prennent forme

D'un côté, le projet de la fondation Luma et son bâtiment phare, la tour conçue par Frank Gehry. De l'autre, les nouveaux locaux de l'École nationale supérieure de la photo. Ces deux réalisations d'envergure ont été présentées le 4 février, au théâtre d'Arles. Toutes deux, situées de part et d'autre du boulevard Victor-Hugo, constituent les pièces maîtresses de ce quartier, qui à terme, élargira le centre-ville jusqu'aux Alyscamps.

Architectes de renom

Chacune des deux est signée d'un architecte de renom. Frank Gehry, qui a conçu la tour pour la fondation Luma, est considéré comme l'un des plus grands architectes au monde, récompensé par l'équivalent du Nobel de l'architecture, le prix Pritzker. Marc Barani, choisi pour concevoir le siège de l'École de la photo, est lauréat du Grand prix national de l'architecture.

Le parc des Ateliers

Au parc des Ateliers, la fondation Luma met en place un centre de création et de diffusion d'art. Alors que la restauration des bâtiments existants, les anciens ateliers de la SNCF, a commencé au printemps 2014 et s'échelonne jusqu'en 2018, la construction de la tour a démarré en décembre dernier.

En s'appuyant sur des vues en 4D, Éric Perez, qui suit les travaux pour la fondation Luma, a donné le calendrier de sa réalisation. Dès cet été, des visites

du chantier, ouvertes à tous, seront organisées alors que le socle de la tour sera en voie d'achèvement. À l'automne, le premier niveau sera réalisé. À l'hiver 2016, les 10 niveaux seront progressivement montés. En 2016 également, les panneaux de béton, les modules de verre qui doivent habiller

la façade commenceront à être posés. Début 2017, la façade sera achevée. Le reste de l'année sera consacré à l'aménagement intérieur, pour une ouverture prévue à l'été 2018.

Éric Perez a rappelé que la fondation Luma souhaitait depuis le début associer le plus grand nombre d'entreprises du pays d'Arles et qu'il n'était pas trop tard pour se manifester via le site mis à disposition par la CCI du Pays d'Arles.

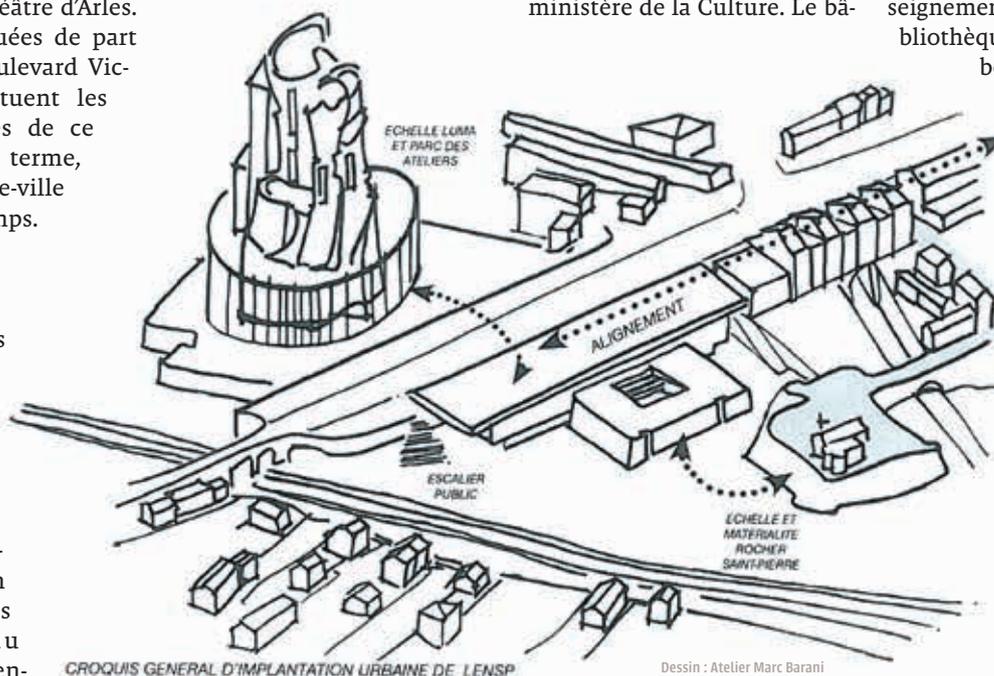
« À la verticalité vibrante du projet Gehry, répondra l'horizontalité tendue du projet Barani » a décrit la représentante du ministère de la Culture. Le bâtiment conçu par l'architecte

niçois est constitué de deux volumes. Le premier, vitré, sur le boulevard Victor-Hugo, est destiné à l'accueil du public, avec un lieu d'exposition, un amphithéâtre, un « fab lab » (ou espace de recherche).

Le second, d'aspect plus minéral pour rappeler le rocher qui supporte l'église Saint-Pierre de Mouleyrès, comprendra tous les espaces réservés à l'enseignement (salles de cours, bibliothèque, bureaux, foyer, laboratoires numérique

et argentine, studio, etc...). L'ensemble, d'une superficie de 5000 m², coûtera 20 millions d'euros. Les travaux débuteront en 2016 et devraient être achevés en 2017.

Le 4 février, au théâtre d'Arles, le maire Hervé Schiavetti et des élus, ont présenté les deux projets, avec des représentants du ministère de la Culture, de la Région, le directeur de l'ENSP et le responsable de la conduite des travaux pour la fondation LUMA.



timent conçu par l'architecte niçois est constitué de deux volumes. Le premier, vitré, sur

Le premier, vitré, sur

École nationale supérieure de la photographie

Concevoir un nouvel écrin à l'École nationale supérieure de la photo devenait urgent, d'une part pour des raisons de sécurité, d'autre part pour permettre le développement de la seule école d'art natio-



Dernier Clin d'œil

Commerçante à Arles depuis plus de 30 ans, Martine Brette va baisser le rideau de *Clin d'œil*, le magasin de lingerie féminine de la rue de l'Hôtel de ville, et prendre une retraite bien méritée.

« Je regretterai mes clientes et les belles relations que j'ai eues avec elles. Nous échangeons sur nos goûts des spectacles, de lectures, des recettes de cuisine et de la lingerie évidemment. » Son autre regret, c'est d'avoir du vendre pour un autre commerce sans pouvoir passer le relais « lingerie fine ». Elle avait ouvert *Clin d'œil* il y a 15 ans à la fermeture de *Câline*, dont se souviendront les Arlésiennes. Commerçante dans l'âme, cette Orléanaise était arrivée à Arles pour reprendre un magasin d'électroménager à l'entrée du pont de Trinquetaille. Ce fut ensuite une boutique de prêt-à-porter et pulls dont « elle a adoré les couleurs » rue de la République, puis la lingerie. « Une vente tout en délicatesse où on doit faire preuve de patience, de technicité pour donner des conseils adaptés. » Avis aux amatrices, la liquidation se poursuit jusqu'à mi-mars.



Photo : O. Querette Eftadoc / Ville d'Arles

VAN GOGH RÉUNIT LE MONDE DE L'ART

Willem Van Gogh, arrière-petit-neveu du peintre, a ouvert, avec Bice Curiger, directrice artistique de la fondation Vincent Van Gogh-Arles, le premier symposium organisé par la Fondation le 30 janvier 2015. Pendant deux jours, des artistes, des sociologues, des historiens de renommée internationale ont mené de courts exposés autour de deux « monuments » de l'art du XX^e siècle, Vincent Van Gogh et Marcel Duchamp. Ce rendez-vous, ouvert à tous, a réuni un public d'amateurs et de spécialistes à la chapelle Saint-Martin du Méjan. En préambule de la journée, Maja Hoffmann, présidente de la Fondation, a rappelé que la Fondation ne présente pas seulement un programme d'expositions mais conçoit toute une série de manifestations, autour de la confrontation de l'œuvre de Van Gogh avec celles d'artistes contemporains. Un symposium sera notamment organisé tous les deux ans.



« Voir des projets aussi ambitieux que cette Fondation Luma qui est en train de se construire, c'est idéal. C'est un pari étonnant pour une ville de 50 000 habitants, mais Arles n'est pas n'importe quelle ville. On est dans un tissu très riche au niveau culturel et touristique. »

Cécile Debray, conservateur au centre Pompidou à Paris, dans *La Provence*, le 2 février 2015.

LE 22 JUILLET KENDJI GIRAC AUX ARÈNES

On l'annonçait au théâtre antique, il sera finalement aux arènes. Le concert du gagnant de la saison 3 de *The Voice* avait très vite affiché complet, ce qui n'avait pas manqué de décevoir ses nombreux fans. Aux arènes, le nombre de places passe de 2000 à 6000 environ.

Les billets vendus pour le théâtre antique restent valables. Ils peuvent être achetés à La Boutique des Passionnés, rue Réattu, ou au Géant Casino, ou encore auprès du réseau habituel (Fnac...) au tarif unique de 38 €. L'ouverture des portes est prévue à 20h, le concert débutera à 21h30.



TRINQUETAILE, TOUJOURS SUR LE PONT

L'assemblée générale du Comité d'intérêt de quartier de Trinquetaille se tiendra le vendredi 6 mars à 18 heures à l'école Benoît-Frank. Les représentants de l'association dresseront un bilan des activités de l'année écoulée. Le CIQ a participé à des manifestations traditionnelles comme Les feux de la Saint-Jean en juin, Les Prémices du Riz, où son char a reçu le premier prix du corso (photo). Il s'est impliqué lors du passage à Trinquetaille des Dix kilomètres d'Arles et en tant que quartier situé en tête de Camargue, s'est associé à La fête des parcs et au Congrès des parcs. Des réunions publiques mensuelles, des videgreniers, lotos et concerts sont également inscrits à son programme d'animations.

298 dossiers ont été déposés en mairie par des associations subventionnables pour 2015. Chaque année, la Ville d'Arles verse une enveloppe de plus de 2 millions d'euros de subventions de fonctionnement aux associations arlésiennes.

LES DÉGÂTS DE LA TEMPÊTE

Les très fortes rafales de vent du 8 février ont provoqué d'importants dégâts et couché des arbres, comme ici, un des cyprès du Théâtre antique. Le cèdre du jardin d'été a également été déraciné. Le vent a également endommagé le réseau électrique, privant d'électricité les villages du Sambuc, de Saliers et plusieurs zones de Raphèle.



Photo : O. Querette Ektadoc / Ville d'Arles

ARLES CAMPUS, SUCCÈS CONFIRMÉ

Organisé par le service enseignement supérieur de la Ville, le salon Arles Campus a encore une fois été un succès : 1500 personnes, surtout des collégiens et des lycéens, mais aussi des parents se sont rendus, le 6 février, au Palais des Congrès pour s'informer sur toutes les formations supérieures accessibles dans le pays d'Arles, représentées à travers trente-cinq stands. Les lycéens arlésiens se sont particulièrement impliqués, en décorant l'escalier d'en-

trée, ceux de Perdiguier ont assuré l'accueil, tandis que les étudiants de BTS du lycée Pasquet et de l'IUT ont tenu la buvette. En fin d'après-midi, c'est La Nuit de l'Oriental, organisée par la Chambre de commerce et d'industrie du Pays d'Arles, qui proposait aux jeunes la possibilité de rencontrer cent-vingts professionnels de tous secteurs. Plus de 1300 personnes ont pu ainsi découvrir des métiers et voir naître une vocation.



Élections départementales

Trente-trois bureaux de vote seront ouverts à Arles de 8h à 18h* pour les élections départementales des 22 et 29 mars prochain. Tous les électeurs de la commune (37 166 inscrits sur la liste à la mi-février) sont appelés à désigner les deux conseillers (un homme et une femme) qui les représenteront au sein du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône. *Attention au passage à l'heure d'été le jour du deuxième tour, le dimanche 29 mars. Il faudra avancer les montres d'une heure.

FILMS D'ANIMATION

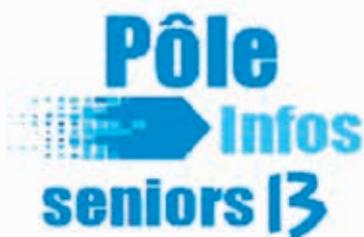
La société audiovisuelle arlésienne Tu Nous ZA Pas Vus Productions, créée par des élèves de l'école MOPA (ancien Supinfocom) et spécialisée dans l'image de synthèse, ne chôme pas. Après sa collaboration avec le MuCEM, pour Musée de l'Europe et des Civilisations de la Méditerranée, à Marseille, le studio d'animation a participé à la réalisation de films destinés à la nouvelle muséographie de l'écomusée de Saint-Martin-de-Crau.

Les César



PÔLE INFOS SENIORS 13

Le CLIC (Centre de Coordination Local et d'Information) change de nom à la demande du Conseil général, mais rendra toujours les mêmes services aux plus de 60 ans et à leur entourage. Lieu ressource sur toutes les adresses et les questions liées au vieillissement, le Pôle infos seniors est mis en œuvre à Arles par le CCAS. Tél. : 04 90 49 47 84 (le matin sauf le jeudi).



SOUTENEZ 3DFM

Pour continuer à exister et à produire des programmes de qualité, des concerts « live », et être un partenaire actif de nombreuses actions en ville, notamment avec les écoliers, la radio arlésienne lance un appel à ses auditeurs et leur propose de devenir membre de la radio. La carte de membre coûte 10 €, il n'est pas interdit de se montrer plus généreux. Pour soutenir l'antenne, envoyez un chèque à l'ordre de radio 3DFM, 23 rond-point des Arènes, 13200 Arles. Ou rendez-vous sur 3dfm.com, onglet paypal.



Photo : Romain Boutillier - Ville d'Arles

LES SUDS MONTENT LE SON

Allumer le feu au milieu d'un week-end pluvieux, c'est la magie du Revivre des Suds. Le 14 février, le concert de So Called, ce musicien hors norme, a attiré plus de trois cents personnes au Musée départemental Arles Antique. Puis la Salle des Fêtes a décollé grâce à l'énergie de la fanfare les Sax Toys et aux DJ arlésiens Puta!Putà ! Une façon de se souvenir des bons moments de l'été 2014 et de se mettre en jambe pour la prochaine édition, qui se déroulera du 13 au 19 juillet. Une Nuit du Rhône surprise est au programme.

CORBEILLES DESIGN



Quinze nouvelles corbeilles à déchets vont être installées en centre-ville, place de la République, autour des arènes et de l'amphithéâtre, place Voltaire. D'une capacité de 55 litres, elles ont été choisies, notamment avec le service du Patrimoine et l'architecte des Bâtiments de France, pour s'intégrer harmonieusement à proximité des monuments et dans les quartiers récemment rénovés. Les corbeilles ainsi remplacées seront réinstallées ailleurs en ville.

423

associations adhèrent à Arles Associations, depuis que 45 nouvelles associations arlésiennes ont rejoint la structure en 2014.



LA TÉLÉVISION JAPONAISE EN REPORTAGE À ARLES

Une équipe de la NHK, chaîne publique du Japon, était en ville en ce début d'année pour réaliser un documentaire culturel et touristique entièrement consacré à Arles, son territoire et ses habitants. L'émission *Balades et rencontres dans le Monde* est diffusée tous les mardis soir au Japon depuis dix ans et rassemble une large audience auprès des téléspectateurs nippons. Ce qui ne manquera pas de renforcer la notoriété d'Arles au pays du Soleil Levant.



Photo : Romain Bouthillier - Ville d'Arles

Des gymnastes à bonne école

Les qualifications au championnat de France FSGT de gymnastique rythmique font venir 350 compétitrices au centre sportif Jean-François Lamour, les 28 et 29 mars.

Avec des allures de danse classique rehaussée de l'apparat du patinage artistique, la gymnastique rythmique séduit par la grâce des figures et la précision du geste. Aurélie Bruschini, entraîneur diplômé d'État du Centre Gymnique Arlésien et ex-championne de France, connaît tout l'attrait de ce sport et ce que cache sa belle façade. « Pour arriver à des résultats corrects, il faut travailler d'arrache-pied. Le groupe qui s'entraîne aujourd'hui est là, sur

le praticable, six à huit heures par semaine et participe à des stages pendant les vacances », dit-elle en surveillant ses gymnastes.

Rien n'échappe à sa vigilance : un bras mal placé, un déroulé de ruban ou un lancer de ballon moyen, un maniement de cerceau maladroit. Elle prépare cinquante de ses élèves, âgées de 8 à 25 ans, aux épreuves qualificatives du championnat de France de GR en individuel et par équipe, dont elle est chargée d'assurer l'organisation. Après l'échauffement, les

enchaînements se succèdent, se répètent. Aurélie a composé pour chacune des sportives une chorégraphie d'environ une minute trente sur un rythme de salsa, de techno, de musette... comprenant des éléments de rotation, d'équilibre, d'adresse autant de difficultés adaptées à leur niveau. En fin de cours, l'enseignante dresse des fiches d'évaluation où sont pris en compte la technique, l'artistique et l'exécution des figures. Lors des compétitions, les gymnastes sont notées sur ces matières par les juges. Au-

rélie Bruschini exerce également cette fonction. « Il m'arrive d'être juge et partie. Bien sûr je ne peux pas tricher en faveur de mes élèves. »

Par certains aspects, cette discipline renoue avec son origine militaire. Celle-ci est cependant compensée par la coquetterie des pratiquantes. Elles rivalisent aussi sur le terrain de la tenue vestimentaire, un justaucorps souvent fait sur mesure et assorti aux engins utilisés.

Les deux journées sont ouvertes au public.

À vive allure

Spectaculaires, rares, les championnats de France de marche sportive sur 50 et 20 kilomètres, avec la participation exceptionnelle de Yohann Diniz, se passent à Arles le 8 mars.

L'ORGANISATION D'UN CINQUANTE KILOMÈTRES en marche athlétique ne s'improvise pas. Il faut disposer d'une route plate et sans virage. Ce sport consiste à avancer sans que les pieds ne perdent le contact avec le sol sinon il y a faute. Cela s'obtient par une technique d'étirement des jambes et au prix d'un déhanchement contre nature. Le choix du Stade Olympique Arlésien, sollicité par la Fédération Française d'Athlétisme pour imaginer une compétition nationale, s'est porté sur les 1250 mètres qui contournent le lac du Village Camarguais. Le parcours, reconnu par le Marseillais Cédric Houssaye, champion de France du 50 kilomètres, et homologué par un expert international, permet d'espérer des performances. Les épreuves sur 20 kilomètres femmes et hommes et les 10 kilomètres juniors vont également s'y dérouler. Dimanche 8 mars dès huit heures, on assistera donc à des départs en cas-

cade. Les marcheurs effectueront suivant leurs spécialité et catégorie, 40, 16 ou 8 tours. A un moment donné, trois courses auront lieu en même temps.

L'originalité du challenge ne s'arrête pas là. André Martre, responsable du SOA, ouvre la compétition à des athlètes étrangers. « Cela permettra à nos marcheurs de se confronter à des adversaires de très bon niveau, » précise-t-il. Des jumeaux anglais sont engagés sur le 50 kilomètres, distance réservée aux hommes. Des athlètes portugais et espagnols participeront aux 20 et 10 kilomètres. Ce même jour, les juniors filles et garçons pourront disputer le championnat de Provence. Les championnats sur 20 et 50 kilomètres permettront aux sportifs de postuler à une sélection pour la Coupe d'Europe en Espagne.

Le public est le bienvenu sur place au Mas de Véran - quartier Fourchon, dès 8 heures.

YOHANN DINIZ SUR LA LIGNE DE DÉPART

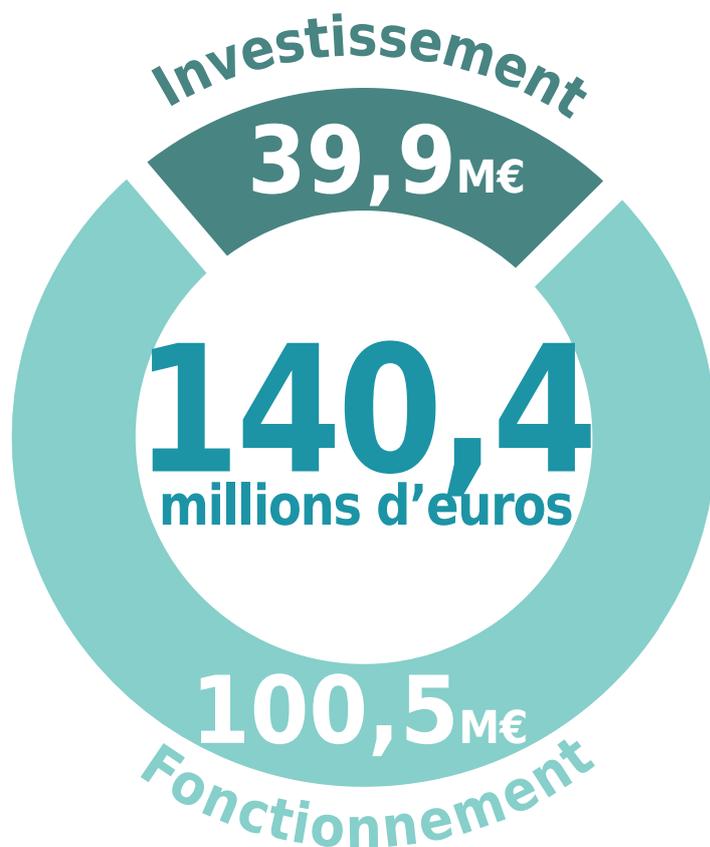
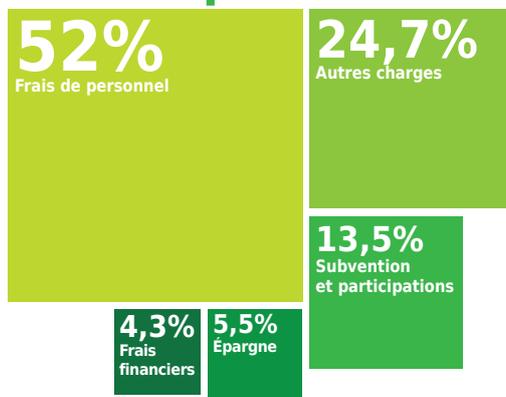
Recordman du cinquante kilomètres en 3 heures 32 minutes et 33 secondes, au championnat d'Europe 2014 à Zurich, Yohann Diniz s'est qualifié pour les Jeux Olympiques de Rio en 2016. À Arles, le champion se contentera du vingt kilomètres mais une nouvelle performance n'est pas exclue.

COURIR POUR SOIGNER

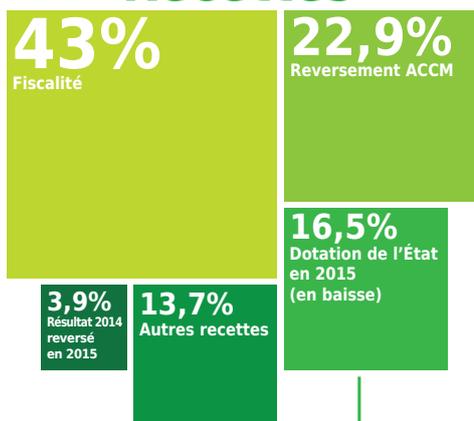
Les amateurs de course à pied ont jusqu'au samedi 25 avril pour s'inscrire à une des trois épreuves de Arles-Les Alpilles-le Marathon de Provence. Cette manifestation au profit de la lutte contre le cancer aura lieu le dimanche 26 avril avec un départ sur le parvis de l'hôpital d'Arles qui recevra les bénéfices de cette opération. Inscriptions sur : www.marathonarlesalpilles.com ou par tél. : 08 92 68 33 13.

Budget 2015 : **une situation s**

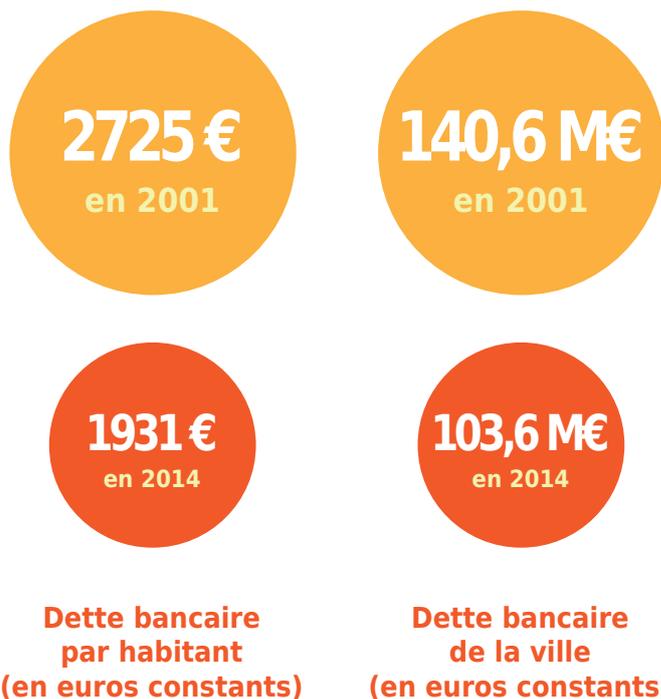
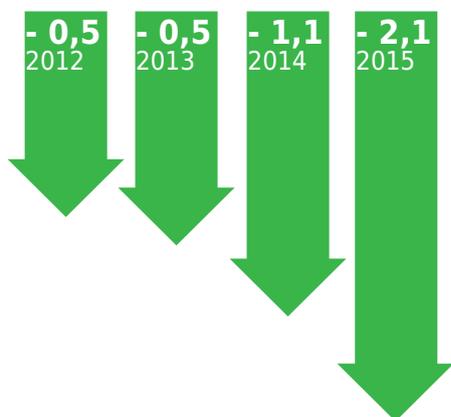
Dépenses



Recettes



Des dotations annuelles de l'État en baisse (en millions d'euros)



saine



Le maire d'Arles Hervé Schiavetti détaille les grandes lignes de la situation financière de la commune.

**FINANCES**

Deux millions d'euros de baisse de la Dotation globale de fonctionnement (DGF) en 2015 sont compensés par la croissance de la richesse d'Arles pour un million d'euros et par la participation des ménages pour un million d'euros.

IMPÔTS

La hausse est de 3% pour la taxe d'habitation et la taxe foncière (soit une moyenne de 23 euros par an et par foyer pour la taxe d'habitation) et ne s'applique pas au foncier non-bâti.

EMPLOI

Arles dispose d'atouts uniques pour accélérer son développement économique et les chiffres démontrent notre progression. Le revenu global des Arlésiens est en augmentation (+ 5% l'an dernier). Les créations d'entreprises sont en hausse (+3,75%). Le chômage a baissé de 1,4% l'an dernier et de 4,7% pour les jeunes de moins de 25 ans.

VOIRIE

Conformément aux engagements que j'ai pris, le Plan Voirie démarre avec une augmentation de 310 000 euros dans le budget 2015 sur un total de 1,2 million d'euros qui seront consacrés cette année à la réfection des chaussées et trottoirs de la commune. C'est un effort considérable. Arles a le même nombre de kilomètres de voirie à entretenir que la ville de Nantes avec cinq fois moins de moyens ! Notre effort sera poursuivi sur les cinq ans du mandat municipal en cours.

SÉCURITÉ

Les investissements que nous avons décidés pour la sécurité des Arlésiens donnent des résultats concrets : la délinquance a très nettement baissé l'an dernier comme le prouvent les chiffres officiels. Les services de sécurité de l'État ont salué la montée en puissance de notre police municipale et de nos équipements de vidéo-protection. En dépit de difficultés de recrutements de personnels qualifiés, nous allons atteindre 26 agents dans les semaines qui viennent avec l'objectif de 50 agents en fin de mandat. Nous poursuivons aussi le développement de la vidéo-protection avec un budget de 300 000 euros en 2015 pour atteindre 67 caméras installées à la fin de l'année.

**Entreprises**

L'augmentation du nombre d'entreprises en 2013 par rapport à l'année précédente.
(source INSEE)

+3,75%

Chômage

Le chômage est en légère baisse en 2014 par rapport à l'année précédente, grâce surtout à une amélioration de l'emploi des jeunes (-4,7% pour les moins de 25 ans).
(données Pôle Emploi)

-1,4%

Voirie

Le montant supplémentaire consacré à la voirie cette année (pour un total de 1,2 million).

+310 000 €

Revenu

L'augmentation des revenus des ménages arlésiens en 2013 par rapport à 2012.
(source Direction des Collectivités Locales / Ministère de l'Intérieur)

+5%

Taxe d'habitation

L'augmentation moyenne de la taxe d'habitation par foyer fiscal, suite à la hausse de 3% votée par le Conseil municipal.

+23 €

PETITE ENFANCE

À Moulès, L'Estrambord moulésien organise une bourse aux articles de puériculture et vêtements d'enfants, le dimanche 15 mars de 9h à 17h dans la salle polyvalente, route de la Corse. Tél. : 04 90 98 48 31 (HR).

CARNAVAL À MAS-THIBERT

Le Carnaval aura lieu dans la salle des fêtes dimanche 15 mars après-midi. La manifestation est organisée par les Associations de parents d'élèves des écoles Carletti primaire et maternelle.

LA CROIX-ROUGE À DOMICILE

Mercredi 4 mars à 14 heures, le camion « Croix Rouge sur Roues » stationnera au centre social Les Tuiles bleues à Mas-Thibert. Les personnes qui ne peuvent pas se déplacer jusqu'au siège de la Croix Rouge d'Arles auront l'occasion de rencontrer des bénévoles de l'association et un conseiller de la Caisse d'allocations familiales.

COURSE CAMARGUAISE

À Raphèle, une course du Trident d'Or se tiendra aux arènes, dimanche 22 mars à 15h.

MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La Ville d'Arles poursuit son plan de modernisation et de gestion de l'éclairage public commencé en 2011. Ce plan prévoit le remplacement des ampoules des lampadaires par des « lanternes » qui restituent plus de puissance d'éclairage pour une consommation divisée par deux. Courant 2015, 1225 points lumineux seront remplacés en ville et dans les villages ; ces travaux génèrent une économie annuelle de 726 200 kWh. Les travaux ont commencé dans les villages de Moulès, Salin-de-Giraud et Raphèle. La campagne se poursuivra à Albaron, Le Sambuc, et en ville, sur l'avenue de Stalingrad, dans les quartiers du Trébon, de Barriol. Ces travaux sont accompagnés par le Conseil général à hauteur de 80% dans le cadre de l'aide aux travaux de proximité.



Raphèle

Le club Chabrol, un joyeux quadragénaire

MARDI 31 MARS à midi, dans la salle Gérard-Philippe transformée en restaurant chic pour repas dansant avec apéritif et champagne, le club de retraités fête ses 40 ans et la journée réserve bien des surprises aux participants ! Ces repas dansants font partie intégrante du calendrier annuel d'activités du club. Ce sont des sorties recherchées par les adhérents. « Mais tous les cinq ans on marque le coup d'une manière plus appuyée, comme pour les adhérents dont nous fêtons les 85 ans puis les 90 ans » explique Francis Barra, président pour la troisième année du club Chabrol et membre actif depuis 1982. « Pour moi ici c'est une seconde famille » ajoute-t-il. Le mardi après-midi dans la

salle Gérard-Philippe à l'arrière de la mairie annexe de Raphèle, l'ambiance est au jeu et aux taquineries. Une soixantaine d'adhérents fréquente régulièrement le lieu pour jouer à la belote et au loto, à grand renfort de commentaires et d'échange d'informations. Les parties sont dotées de lots, souvent en bons d'achat chez les commerçants de Raphèle. « Nos activités sont ouvertes à tous les retraités, où qu'ils habitent. Il suffit qu'ils soient à jour de leur cotisation » explique le président, assisté de sa vice-présidente Mme Kiecken. Avec trois autres dames très actives, elle veille aux achats, aux cadeaux, à l'organisation pratique et à la gestion financière. Une organisation



rodée et transparente, garante du climat bon enfant et décontracté qui règne sur le club en pleine maturité.

Inscriptions et renseignements tous les mardis, salle Gérard-Philippe de 14h à 17h.

Moulès

Le village emploie un désherbant naturel

SUR LA ROUTE DES PLATANES, à l'entrée de Moulès, le terrain d'une superficie de 3200 m² où était située l'ancienne station d'épuration avait grand besoin d'un désherbage. L'élue déléguée à Moulès a eu l'idée originale de le faire réaliser de la manière la plus naturelle qu'il soit par un troupeau de brebis. Guillaume Ciancanelli, éleveur originaire de Moulès, y a donc mené une partie de ses bêtes

le temps nécessaire au nettoyage du lieu. Le troupeau d'une dizaine de têtes est entré sur le terrain, propriété de la ville, muni de toutes les autorisations en règle, et n'a pas ménagé ses efforts pour brouter herbe verte, lierre et diverses broussailles qui encombraient les lieux. Heureux de participer à cette opération de nettoyage écologique, le berger se déclare partant pour l'année prochaine.



Photo : Romain Boutillier - Ville d'Arles

Des habitants choisissent le tourisme pour développer leur village

Salin-de-Giraud

Depuis octobre 2013, vingt-cinq Saliniers, conscients que leur village est à un tournant de son histoire, imaginent ses futures activités. Ils sont commerçants, responsables d'associations, pêcheurs, représentants des réserves de Camargue, photographe, kite-surfer, musicien... Sous l'impulsion de Christophe Maillis et Élodie Séguier, ils ont présenté les résultats de leurs cogitations le 29 janvier dernier dans la salle polyvalente décorée façon cabaret. À côté des habitants venus nombreux, les élus de Camargue Nicolas Juan et Philippe Martinez, Hervé Schiavetti, maire d'Arles et David Grzyb, président du Parc de Camargue, étaient aussi à l'écoute.

Créer des offres touristiques

Deux projets, réalisables en deux ans, ont émergé de la somme impressionnante de discussions menées par ces bénévoles, avec le soutien méthodologique du Parc de Camargue, et financier de la Fondation de France.

D'abord créer un parcours pédestre dans le village pour expliquer ses origines, son histoire peu commune, en montrer les traces architecturales. Ensuite, faire visiter le patrimoine naturel alentour en y créant des circuits à destination des randonneurs, cyclistes ou cavaliers. À l'heure où le tourisme vert et l'environnement se développent, le village niché au cœur d'un des plus beaux paysages de Camargue doit forcer sa chance. « On se plaint que personne ne vienne nous voir, a lancé l'un des membres du groupe de réflexion. Mais qu'avons-nous à proposer aux visiteurs ? En montant une « offre », nous créons aussi la possibilité d'entrer dans un circuit touristique. » Jean-Pierre Bœuf, directeur de l'office de tourisme d'Arles, a d'ailleurs rejoint le groupe pour le faire bénéficier de son expertise.

Ces deux offres constituent des « produits » qui pourront être proposés par les offices de tou-



LE CIRCUIT

Le circuit de visite du village comprend 10 étapes dans les deux quartiers Solvay et Péchiné, les entreprises qui les ont construits. L'hôpital, les arènes, l'église orthodoxe, la place Bardin, les maisons d'architecture belge permettent de raconter l'histoire du village et de son peuplement. Un appel d'offre a été lancé pour concevoir la scénographie de chacune des étapes de ce vrai musée en plein air.

LES ESPACES NATURELS

Au nord et au sud de la Digue à la mer, 7000 hectares cédés par les Salins au Conservatoire du littoral sont à explorer. Au nord, la piste cyclable rejoindra les Saintes-Maries-de-la-Mer en passant par le château et le moulin de Tourvieille, et en longeant un des anciens bras du Rhône. Au sud, les promenades seront accompagnées car le terrain est mouvant et les passages changent trop souvent.

risme, les agences de tourisme vert et attireront ainsi davantage d'activité sur le village. Mais profiteront aussi aux Saliniers : « Aujourd'hui, par exemple, pour faire du vélo en partant de Salin, il faut prendre la départementale, alors qu'avec les nouveaux aménagements nous aurons des pistes cyclables au départ du village. »

Des Saliniers fiers de leur histoire

Le groupe continue son travail. D'autres projets verront le jour, la dynamique est lancée. En octobre 2015, pour conclure la première phase de cette grande aventure, la Fête des Parcs se tiendra à Salin-de-Giraud et verra l'inauguration du circuit patrimonial. Salin est né au bout du monde, dans le delta du Rhône, du sel et de la soude. Beaucoup de nationalités sont venues vivre ici, pas toujours de leur plein gré. Ce fut le début d'une aventure humaine. Les membres du groupe en sont convaincus : « Notre histoire est riche et originale, elle intéressera les touristes venus visiter la Camargue. »

SAMEDI 7 FÉVRIER, L'ESPACE JEAN-PONSAT INAUGURÉ À L'ANCIENNE MAIRIE ANNEXE

Le nom de Jean Ponsat sera désormais associé à ce lieu, utilisé par les associations Camargo Souvajo, FNACA Comité de Salin-de-Giraud, Plaisanciers saliniers et le Centre d'Animations Culturelles et Sportives section musique. Salinier d'adoption, défenseur des traditions, tambourinaire et musicien au Velout d'Arles, Jean Ponsat (1913-2006) a été à l'origine de la création de deux associations de Salin : le Cigaloun arlaten et Camargo Souvajo dont il fut

le président pendant de nombreuses années. Grâce à l'initiative de l'association Camargo Souvajo

représentée par sa présidente Carole Gouvernet, et en accord avec les enfants et petits enfants de Monsieur



Photo : O. Quérette / ektaodoc / ville d'Arles

Ponsat, une plaque lui rend hommage sur la façade de l'espace rénové. D'un montant total de 31 500 € hors taxes (45% CG, 55% Ville) les travaux de réhabilitation ont consisté à réorganiser l'espace, reprendre l'installation électrique, la plomberie, la peinture et le chauffage. Ils ont été réalisés en 2013 et 2014 dans le cadre du contrat de développement et d'aménagement du Conseil Général des Bouches-du-Rhône (2011-2013).

Le Plan local d'urbanisme : dessiner la ville de demain

Ce document qui définit la stratégie du développement urbain et en fixe les règles, sera adopté en 2017. Son contenu, les grandes étapes de son élaboration... Tout ce qu'il faut savoir.

Un PLU, pour quoi faire ?

Le Plan local d'urbanisme (PLU) organise le développement d'une commune, en fixant les règles d'urbanisme sur tout ou partie d'un territoire communal et en tenant compte notamment des exigences environnementales. Dans notre ville, il concerne donc l'ensemble de la commune, sauf le secteur sauvegardé*. Ses dispositions ont une influence sur les différents aspects de notre vie quotidienne : le logement, les déplacements, le stationnement, l'activité économique, le sport, la culture...

Ce document définit notamment les droits à construire pour chaque zone et s'impose à tous (personnes physiques et morales). Les permis de construire sont instruits à partir du règlement qu'il établit. Il réserve également des espaces pour la création d'équipements publics (routes, écoles, terrains de sport, parcs et jardins...).

En attendant le PPRI

Arles est actuellement régie par un POS (Plan d'occupation des sols) approuvé en 1983 et révisé en 2001. Le PLU remplace le POS depuis la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains (dite loi SRU) de décembre 2000. À Arles, le conseil municipal a voté l'élaboration du PLU dès 2004. Mais entre temps, il a fallu attendre le PPRI (plan de prévention des risques inondations), élaboré par la Préfecture, qui s'impose au PLU. Le PPRI, soumis à enquête publique au cours de l'été 2014, a été arrêté le 3 février 2015. Entre temps, la Ville a mené plusieurs réflexions sur des secteurs essentiels pour son développement, la zone Nord, le quartier Rive Droite, le terrain des Minimes et le secteur Fourchon/Pont-de-Crau.

La loi Alur de juillet 2014 impose aux communes d'engager un PLU avant le 31 décembre 2015 et de l'achever en 2017. La loi « Grenelle II » de juillet 2010, a de plus, modifié plusieurs aspects de ce document, obligeant notamment à préserver les espaces naturels.

Le PLU doit en effet respecter des lois et des documents de planification émis par des autorités supérieures. À Arles, il s'agit notamment du PPRI, de la Loi littoral, de la charte du Parc Naturel régional de Camargue...

De quoi est composé un PLU ?

Le PLU contient plusieurs documents, autant d'« outils » pour réaliser les objectifs que l'on souhaite atteindre.

- 1 Le rapport de présentation**
C'est une analyse approfondie du territoire, fondée sur un « diagnostic ». Celui-ci recense : les caractéristiques physiques (la superficie, le climat, l'hydrologie, la géologie), les caractéristiques démographiques (pyramide des âges, mouvements de population, etc) l'emploi, l'économie, le niveau de formation de la population, l'offre de formation, le type de l'habitat (individuel, collectif), l'activité touristique, les infrastructures routières, éducatives, sportives, culturelles, le réseau informatique, le réseau d'assainissement, les équipements publics, les déplacements, le patrimoine naturel et historique... Dans le rapport de présentation, figure aussi un inventaire de l'état initial de l'environnement, avec les milieux naturels, la qualité de l'eau, de l'air et du sol, la faune et la flore, ainsi que la présence d'espèces rares et/ou protégées. Ce diagnostic doit également indiquer les impacts des choix opérés par la commune sur l'environnement, d'une part au niveau de l'urbanisation (en indiquant le nombre d'hectares rendus constructibles) et d'autre part au niveau de la protection des espaces, de l'eau, de l'air, du sol... Il doit être indiqué en quoi les choix de la commune respectent les principaux règlements, en particulier en matière de protection des paysages et de l'environnement.

- 2 Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD)**
C'est la « clé de voûte » du PLU, le document qui fixe les objectifs de la ville en matière de développement économique et social, d'urbanisme et d'environnement à un horizon de quinze ans. Il n'existait pas dans le POS.

- 3 Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP)**
La collectivité désigne des secteurs ou des thématiques qu'elle juge particulièrement importants pour le développement de la ville. Pour chacun de ces secteurs, elle conçoit un plan d'aménagement (implantation de services publics, type de l'habitat, etc).

- 4 Le document graphique du règlement**
C'est la carte de la commune, qui fait apparaître les zones urbaines, les zones à urbaniser, les zones agricoles, les zones naturelles et forestières.

- 5 Le règlement**
Il décrit pour chaque zone définie dans le document graphique les dispositions réglementaires applicables : type d'occupation ou d'utilisation soumise à condition particulière ou interdite, accès et voirie, emprise au sol, hauteur maximale des constructions, aspect extérieur, stationnement, coefficient d'occupation des sols, etc.

L'ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

En 2004, le conseil municipal a voté l'élaboration du PLU. Le travail a été relancé en 2014. La décision a été notifiée au préfet, aux présidents du Conseil général et du Conseil régional, au Syndicat mixte du Pays d'Arles, aux présidents de la Chambre de commerce et d'industrie, de Métiers et de l'Agriculture, au Parc naturel régional de Camargue.

Le 8 décembre 2014 : les études préliminaires sont engagées. Le diagnostic (confié à un bureau d'études spécialisé) a été présenté le 13 février dernier. Suivront l'élaboration du PADD, puis des OAP, et enfin du règlement. C'est pendant cette période que la population est appelée à donner son avis, de même que les personnes publiques nommées ci-dessus. Un débat sur le projet d'aménagement et de développement durable est organisé en conseil municipal deux mois minimum avant l'arrêt du projet.

Janvier 2016 : le conseil municipal devrait voter l'arrêt du projet de PLU. Le projet est soumis aux personnes associées à son élaboration. Elles ont trois mois pour transmettre leur avis.

Au cours du deuxième semestre 2016 : le projet, ainsi que les avis des organismes consultés, est soumis à l'enquête publique pendant un mois. À Arles, le dossier sera consultable au service de l'urbanisme et dans les quatre mairies annexes. Un commissaire-enquêteur est désigné par le tribunal administratif. Il recueille tous les avis et rend un rapport, prenant en compte tous les avis.

Janvier 2017 : le conseil municipal devrait adopter le PLU, éventuellement modifié à la suite de l'enquête publique. Il est ensuite tenu à la disposition du public.



Photos pages 1, 12 et 13 : H. Hofe/Agence Caméleon / SAHRE Gyrocopie 2014 / Ville d'Arles

6 Les annexes

Elles regroupent d'autres dispositions concernant l'occupation du sol et qui relèvent d'autres législations (par exemple le schéma des réseaux d'eau, de distribution du gaz, les installations classées, les périmètres archéologiques, le PPRI...)

S'informer et donner son avis

Tout au long de l'élaboration du Plan, la Ville multiplie les occasions de concertation avec les Arlésiens. Il sera donc possible de s'informer, de formuler des suggestions, avant que le document soit adopté.

- Un document de concertation sera à la disposition du public à l'Atelier d'urbanisme, 5 rue du Cloître, et dans les mairies annexes.
- Plusieurs réunions publiques seront organisées. Des réunions et ateliers sont prévus avec les représentants des associations, des comités de quartiers et de villages.
- Une exposition pour comprendre les enjeux d'une urbanisation réfléchie sera présentée à partir du mois d'avril.
- Depuis le site de la Ville, ville-arles.fr, il sera possible d'accéder à un site dédié à l'élaboration du PLU. On y trouvera les documents de travail au fur et mesure de leur élaboration et il sera possible de commenter, donner son avis.

***Le secteur sauvegardé est régi par un Plan de sauvegarde et de mise en valeur, qui est actuellement en cours de révision. Les deux documents doivent être cohérents.**

Les traits de caractère d'un territoire

La superficie. Avec 759 km² environ, Arles est la plus grande commune de France.

La population est répartie entre l'agglomération centrale et onze villages, dont le plus éloigné se situe à 40 km du centre.

Le Rhône, acteur essentiel, constitue une frontière naturelle, qui ne se franchit que par deux ponts.

La voie de chemin de fer, la RN 113, les différents canaux qui sillonnent la ville, créent autant de séparations.

Sur le territoire, on compte **dix-neuf zones** de protection naturelle.



3 QUESTIONS À DAVID GRZYB

conseiller municipal chargé des grands projets urbains, de l'urbanisme, du développement économique

Quel est l'objectif du plan local d'urbanisme ?

Il s'agit de définir la ville que nous souhaitons à l'horizon de quinze ans. Le PLU établit les règles du vivre ensemble. Il fixe les lignes du développement urbain, commercial, économique, industriel et artisanal, des transports, de la mise en place de la transition énergétique.

Le Plan de prévention des risques inondations (PPRI) a été promulgué par le Préfet le 3 février dernier. Comment influence-t-il le PLU ?

Le PPRI est la principale contrainte qui s'impose sur le territoire communal. En définissant des zones « rouges » où aucune construction nouvelle n'est possible, il contraint le développement. On ne peut envisager d'extension du territoire urbain, on travaille sur l'aménagement de l'existant. Ce qui passe notamment par la reconquête de friches et une réflexion autour de la densification. Être moins consommateur d'espace est aussi important pour réduire les coûts en terme de transports, individuels et collectifs.

Quels sont les secteurs et les thématiques essentiels ?

Nous avons déjà entamé des études autour de la zone Nord, Arles rive droite et Pont-de-Crau/Fourchon, qui constituent trois entrées de ville. Le développement des villages est également au cœur des réflexions, en prenant en compte le caractère et les problématiques propres à chacun. La densification, l'esthétique, le développement économique constituent de grands axes de réflexion. L'enjeu consiste à dégager de nouveaux espaces pour les entreprises qui souhaitent s'agrandir ou s'installer ici. Il est important également de maintenir l'activité agricole et d'aider les agriculteurs à pouvoir développer des activités complémentaires (comme le tourisme). L'important est aussi de fixer des règles que nous sommes capables d'appliquer, de définir ainsi quel type d'habitat et d'activité nous souhaitons favoriser pour que nous vivions mieux en ville.



Femmes en mouvement met en lumière **les insoumises**

Tout au long du mois de mars, la manifestation multiplie les rencontres autour de celles qui se battent, parfois au prix de leur vie, pour l'égalité des droits entre les femmes et les hommes.

« *Insoumises* » les femmes devront l'être et le rester pour justement conserver la liberté de penser et d'agir dans une société et une Europe où les archaïsmes et les obscurantismes de toute sorte évoluent, dont les premières victimes sont toujours les femmes.



Sylvette Carlevan
Conseillère municipale déléguée
aux droits des femmes

Illustration de: Anitaa

Malala Yousafzai, prix Nobel de la paix 2014, la psychanalyste Elsa Cayat, la jeune policière municipale Clarissa Jean-Philippe et Fatimata M'Baye, avocate mauritanienne, sont les femmes que Femmes en mouvement a choisi d'honorer. Chacune incarne, à sa façon le refus de se voir imposer des règles injustes et la volonté de voir s'instaurer une réelle égalité entre les femmes et les hommes. Deux d'entre elles ont payé de leur vie leurs choix : Elsa Cayat a été tuée le 7 janvier dernier dans les locaux de Charlie Hebdo, Clarissa Jean-Philippe abattue le lendemain. Malala Yousafzai, quand elle n'avait que douze ans, a réchappé



d'un attentat commis par des extrémistes religieux parce qu'elle osait aller à l'école. Fatimata M'Baye est la première femme avocate du barreau de Nouakchott en Mauritanie et elle est la seule avocate qui plaide aujourd'hui dans ce pays. Présidente de l'Associa-

tion Mauritanienne des Droits de l'Homme, elle sera l'invitée de la Ville d'Arles et du Comité de jumelage-coopération Arles-Sagné pour animer plusieurs rencontres dans le cadre de la manifestation.

Aujourd'hui reconnue - elle est la première personne du continent africain à avoir obtenu le prix international des droits de l'homme de Nuremberg en 1999 et elle est en charge du rapport de l'ONU sur la situation en Centrafrique - son combat lui a valu trois séjours en prison. Il faut dire qu'elle prend à bras le corps des sujets sensibles : les droits des femmes, et notamment ceux liés aux violences et aux viols, l'esclavage et la discrimination raciale contre les Noirs dans son pays. Elle dérange, mais cela ne l'arrête pas.

LE PROGRAMME

Samedi 7 et dimanche 8 mars

Et l'homme créa la femme

Petite histoire du statut de la femme à travers quelques œuvres du musée : visite-conférence proposée par Rosalba Rizzo de l'association Patrimoines Sensibles. Musée Réattu, à 14h30 (gratuit).

Dimanche 8 mars

Destins tragiques de femmes : Phèdre, Méduse, Médée

Visite-conférence dans les collections permanentes du Musée départemental Arles antique. Trois héroïnes de tragédies, loin de l'image de la femme romaine traditionnelle. Par Christine Berthon, guide conférencière diplômée de l'École du Louvre. Musée départemental Arles antique à 11h (durée : 1h15 / tarif : 10€).

Ouverture officielle de Femmes en mouvement 2015

À l'occasion de la Journée internationale des Droits des Femmes, en salle d'honneur de l'hôtel de ville à 16h30,

à 17h lecture musicale du témoignage de Georgette Méliani, résistante arlésienne, par le Collectif L'Isba. Georgette Méliani avait 17 ans pendant la Seconde Guerre mondiale. Proposée par le CIDFF et l'Association pour le musée de la Résistance et de la Déportation. Gratuit.

Mardi 10 mars

Timbuktu

Projection du film d'Abderrahmane Sissako en présence de Maître Fatimata M'Baye. Cinéma Actes Sud à 20h (Entrée 7€/6,5€).

Mercredi 11 mars

Conférence-rencontre avec Maître Fatimata M'Baye

Répondant à l'invitation du Jumelage-Coopération Arles Sagné, l'avocate s'exprimera sur le thème des violences faites aux femmes, l'éducation des filles. Salle d'honneur de l'hôtel de ville à 18h30.

Jeudi 12 mars

Rencontre sur le thème des violences faites aux femmes

avec Maître Fatimata M'Baye, la compagnie de l'Ambre et le Comité de jumelage-coopération Arles-Sagné. Entrée libre - pour les groupes, réservation obligatoire auprès de La compagnie de l'Ambre. À la Médiathèque de 14h à 16h.

Réception officielle de Maître Fatimata M'Baye

Salle d'honneur de l'hôtel de ville à 18h.

Vendredi 13 mars

Chroniques des camps syriens du Liban

Vernissage de l'exposition photogra-

phique de Houda Kassatly en présence de Guylaine Renaud, femme troubadour. Galerie Voies Off à 19h. Gratuit.

Vendredi 20 mars

Philomena

Projection du film de Stephen Frears (2013) proposée par la Ligue des Droits de l'Homme, suivie d'un débat autour de la contraception animé par le CIDFF. Cinéma Actes Sud à 18h30. Entrée 7,50€ / 6€.

Dimanche 22 mars

Femmes qui dansent

Par les danseuses et danseurs de l'Atelier Saugrenu, au studio de Atelier Saugrenu à 18h. Entrée libre.

Mardi 24 mars

Seules(s)

Nouvelle pièce d'Incidence. À la danse Marie Bosque et Véronique Delarché, accompagnées de l'accordeoniste A Qui avec Gabriel. Théâtre d'Arles à 20h30. Entrée 5€ / 3€.

« Femmes en mouvement » est une manifestation initiée par la Ville d'Arles avec la participation et le soutien d'un collectif de nombreuses personnalités, artistes, associations et institutions.

« Je, tu, elles » Féminisme(s) 2^e édition

Cette édition réunit les œuvres de vingt artistes internationales autour du thème du féminisme pluriel, mixte, ouvert à la plus grande diversité.

Une exposition présentée par la Galerie Joseph Antonin, sous le commissariat de Clémentine Feuillet. Du 14 février au 14 mars, à la chapelle Sainte-Anne. Du mardi au samedi de 11h à 18h et le dimanche 8 mars. (Entrée : 2 €)

Chroniques des camps syriens du Liban

Houda Kassatly, ethnologue libanaise, propose une série photographique consacrée aux réfugiés dans les camps au Liban, à l'invitation de l'Oiseau indigo et de la Ligue des Droits de l'Homme.

Du 13 au 27 mars, à la galerie Voies Off. Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Entrée libre.

Et aussi...

Le Cercle occitan du Pays d'Arles propose une conférence L'image de la femme dans la langue d'oc : reflet d'une société machiste ? Par Josiane Uboud, lexicographe et ethnobotaniste. Le 14 mars à 17h, maison de la vie associative. Entrée libre.

+ d'info

Programme complet
sur kiosque.arles.fr

Pour ses vingt ans, le Musée expose ses visiteurs

Un voyage scolaire à Pompéi, un mariage aux Alys-camps en 1910, une famille en rang au Pont du Gard... C'est notre grand album des vacances que le Musée départemental Arles antique ouvre et expose à partir du 25 mars, soit vingt ans après la date de son inauguration, jour pour jour. Tout a commencé par une grande collecte de photos. Il a été demandé d'envoyer au Musée un ou des clichés pris à côté d'un monument antique ou d'un site archéologique du pourtour méditerranéen. Plus de mille photos sont ainsi arrivées. Jean-Pierre Moulères, commissaire de l'exposition, a choisi les clichés, organisé, pensé l'accrochage : « après

l'exposition Le Midi antique, photographie et monuments historiques, nous allons dévoiler l'autre histoire vécue de l'antique, celle que nous partageons. »

Dans le cadre de Marseille-Provence 2013, il avait conçu toujours autour des photos d'amateurs *Chercheurs de midi*, plusieurs expositions qui avaient été l'un des grands succès de l'année capitale européenne de la culture. « À Arles, le thème ouvre sur différentes perspectives, explique le commissaire. Il donne des informations d'ordre sociologique, il pose la question de la conservation et de la restauration des sites et fait s'interroger sur l'usage et la valeur de la photo ». Sans oublier une dimension plus onirique, celle du voyage qu'on a

toujours rêvé de faire, en Égypte ou à Rome. C'est notre « *J'aimerais tant voir Syracuse* » à nous qui prendra forme ici.

Même si elles ont dormi dans des boîtes à chaussures, jauni dans des albums ou été oubliées dans un ordinateur, ces photos seront dévoilées avec tout le soin réservé à une exposition photos : des grands formats, des projections, des tablettes tactiles révéleront leur immense pouvoir. Celui de nous faire partager les mêmes émotions.

L'Antique e(s)t nous, du 25 mars au 7 juin. Musée départemental Arles antique, tél. : 04 13 31 51 03. Ouvert tous les jours (sauf mardi) de 10h à 18h. www.arles-antique.cg13.fr



2 185 466

visiteurs accueillis depuis l'ouverture en 1995.

388 089

visiteurs pour l'exposition *César, le Rhône pour mémoire*, du 24 octobre 2009 au 2 janvier 2011.

Photo : mdaa_nivon_martine

Toute une histoire autour de l'objet

LA FONDATION VINCENT VAN GOGH-ARLES lance, le 19 mars, une nouvelle activité : une session de cours d'histoire de l'art destinés aux adultes. Marianne Fodor, historienne d'art, abordera le thème de l'objet dans l'art contemporain. Destinée à tous -aucune formation particulière n'est requise- cette série de six cours, à raison d'une heure et demi par semaine, est conçue pour rendre encore plus accessible à tous les œuvres présentées à la Fondation. Ainsi, les cinq premiers rendez-vous se déroulent sous forme de cours « magistraux » et le sixième a lieu au cœur des expositions de l'artiste chinois Yan Pei-Ming et du français Bertrand Lavier. L'objectif de la Fondation est de proposer au moins une session de cours par an.

Renseignements, tél. : 04 90 93 08 08.

www.fondation-vincentvangogh-arles.org

Gaveau de Bertrand Lavier - photo André Morin



Un soleil, star du musée Réattu

L'EXPOSITION OPUS qui célèbre la représentation du patrimoine architectural à travers des photographies, des objets, des tableaux, est l'occasion de découvrir *Le Soleil*, œuvre de Jean Dedieu. Cette sculpture de bronze, d'une étonnante modernité, réalisée en hommage à Louis XIV lors de sa venue à Arles en 1676, coiffait le sommet de l'obélisque sur l'actuelle place de la République. À la Révolution Française, elle est remplacée par un bonnet phrygien. Chute d'un emblème de la royauté mais pas de l'objet sauvé des flammes d'un brasier de refonte des métaux. Une histoire mouvementée s'en suit. *Le Soleil* conservé dans les réserves du service du Patrimoine de la Ville sera exposé quelques temps dans la cour du musée Réattu avant sa res-

tauration. « *C'est une pièce unique représentative d'une époque*, reconnaît Andy Neyrotti, assistant de conservation au musée Réattu. Elle a été commandée à Jean Dedieu un artiste arlésien envoyé à Versailles pour travailler au programme sculpté des jardins du château.

Il a sculpté pour Arles les lions de la salle des Pas-perdus de l'hôtel de ville, et *La Force et La Justice*, les statues de la façade nord de ce bâtiment ».

Le Soleil sera visible pendant toute l'année 2015.

Opus : architecture et patrimoine monumental dans les collections du musée Réattu, jusqu'au 31 mai. Du mardi au dimanche de 10h à 18h à partir du 1^{er} mars. L'entrée est gratuite pour les Arlésiens.



Photo : O. Quérette / ektaador / ville d'Arles

Les coups de cœur de la médiathèque



Ce livre a mangé mon chien !

Richard Byrne - Nord Sud

Quoi de plus mystérieux qu'un chien qui disparaît entre deux pages où il se promenait avec une fillette, Bella. Son copain veut bien élucider l'affaire, mais il disparaît aussi. C'est ensuite le tour de la voiture de secours, du camion de pompier... Bella découvre alors un message. Livre ludique, drôle, interactif, aux gros caractères avec des illustrations très expressives qui plaira aux plus jeunes. **Dès 2 ans**



La Féticheuse

Blaise Cendrars, ill. Marcia Brown - Le Genévrier

Ce conte, publié en 1929, nous plonge dans une Afrique mystérieuse aux couleurs chatoyantes, qui s'opposent aux ombres chinoises. Autour de feux de camp, une ombre rôdeuse, danseuse, se glisse derrière les conteurs. Une fois le feu éteint, elle part dans la forêt, mais revient toujours. Elle est magique ! Texte poétique que l'on a envie de lire à voix basse aux enfants, mais aussi aux adultes. **À partir de 6 ans**

Du 3 au 6 mars

À faire

Atelier de bande dessinée à la Fondation Vincent Van Gogh. À l'issue de l'atelier, les enfants disposeront de la BD qu'ils auront réalisée, imprimée et reliée. **Atelier à partir de 10 ans, 20 € par enfant goûter inclus, limité à 15 participants sur inscription. Tél : 04 90 93 49 36.**

Mercredi 4 mars

Écouter

Les Contes de la Maison jaune à 15h (à partir de 6 ans) et à 16h (à partir de 3 ans) à l'espace jeunesse de la médiathèque avec la conteuse Teddie Allin : sur le thème « Le moulin à paroles ».

Déguster

Visite goûter. L'art et la matière. Visite ludique des expositions en cours à la découverte du rôle joué par la matière dans les œuvres. Les enfants apprendront ensuite à appliquer avec différents outils la peinture qu'ils auront fabriquée, à la manière des artistes présentés. **Pour les enfants à partir de 6 ans, de 14h à 16h. Tarif : 5 € goûter inclus, sur inscription à la Fondation Vincent Van Gogh Arles. Tél. : 04 90 93 49 36.**

Jeudi 5 mars

Vivre

Une journée à l'époque de Louis XIV, visite et atelier pour les 6-12 ans par Axelle Digaud, médiatrice du service patrimoine de la Ville. Après une visite autour de l'architecture du XVII^e siècle, atelier de fabrication d'un jeu de l'oie... **de 10h à 12h et de 14h à 16h gratuit sur réservation au 04 90 49 38 20.**



Photo J.O. Quérette / ektadoc / ville d'Arles

Samedi 14 mars

À faire

Plantes et couleurs des Alpilles Atelier de création de teinture végétale. **14h / Alpilles (lieu précisé lors de l'inscription) Durée : 3h - à partir de 8 ans.** Organisé par le CPIE Rhône-Pays d'Arles, en partenariat avec l'association Plantes et Couleurs. Au fil de cet atelier, Michel Garcia se propose de vous dévoiler les secrets des teintures végétales : de l'histoire de leur usage, aux techniques actuelles. À travers l'utilisation et la transformation de différentes plantes tinctoriales ramassées dans les Alpilles, vous apprendrez à fabriquer et à utiliser ces pigments naturels. **Gratuit sur inscription au CPIE 04 90 98 49 09**



Mercredi 18 mars

Écouter

Graines de lecteurs, pour les enfants jusqu'à 4 ans, accompagnés d'un adulte à la médiathèque à 10h.

Déguster

Visite goûter À vue d'œil. Visite ludique des expositions en cours. L'objectif est d'apprendre à observer un tableau, et retrouver des détails, appréhender la notion de « touche » et exprimer son goût. **Pour les enfants à partir de 6 ans, de 14h à 16h. Tarif : 5 € goûter inclus, sur inscription à la Fondation Vincent Van Gogh Arles. Tél. : 04 90 93 49 36.**

à faire
Concours de dessin

Autour de l'album *Je suis en retard à l'école parce que...* de Benjamin Chaud paru aux éditions Hélicium. La librairie Actes Sud propose aux enfants de dessiner la meilleure excuse qu'ils ont trouvée pour expliquer leur retard à l'école. Alors, à vos crayons pour la mettre en dessin (sans contrainte). À remettre à la librairie jusqu'au 31 mars, pour tenter de gagner un ouvrage dédié par l'auteur. **Attention horaires d'hiver à la librairie : lundi de 13h30 à 19h, mardi au samedi de 9h30 à 19h.**



ENTRÉE À L'ÉCOLE MATERNELLE

La pré-inscription en mairie est obligatoire avant toute inscription à l'école maternelle publique. Pour l'année scolaire 2015-2016, les pré-inscriptions se feront du 10 mars au 17 avril 2015, au service Enseignement situé à l'Espace Chiavary, rue de la Paix, ainsi que dans les mairies annexes de Raphèle, Moulès, Mas-Thibert, Le Sambuc et Salin-de-Giraud. Sont concernés également les nouveaux arrivants sur la commune et les Arlésiens qui ont déménagé et souhaitent inscrire les enfants dans l'école de leur nouveau quartier. Livret de famille, justificatif de domicile et si nécessaire jugement de divorce (ou de séparation) et autorisation écrite et signée des 2 parents en cas de garde alternée ou absence de jugement seront les documents réclamés lors de cette pré-inscription. Le service enseignement, espace Chiavary, est ouvert pour les pré-inscriptions les lundis, mardis, et jeudis de 9h à 16h, les mercredis et vendredis de 9h à 12h. Tél. : 04 90 49 38 06 (ou 36 84).

On prépare Carnaval !

Des compagnies professionnelles se mêleront aux Arlésiens pour le grand défilé de Carnaval le dimanche 12 avril sur le boulevard des Lices, autour du thème « Terre de Rencontres ». Dans les quartiers et villages, on s'affaire déjà pour créer des accessoires, sculptures et costumes avec des ballons...

Mardi 3 mars

Cinéma

Les Règles du jeu, documentaire (2014), pose la question *Êtes-vous prêts pour décrocher un job ?* un débat suivra, cinémas Actes sud à 18h30.

Jeudi 5 mars

Une heure, une œuvre

Ndebele de Bertrand Lavier, à la Fondation Vincent Van Gogh Arles à 12h30, inscription au 04 90 93 49 36, visite et déjeuner compris (10€).

Conférence

La loutre, son retour dans la région depuis 2009, par Pierre Riguaux, mammalogue, maison de la vie associative à 19h, entrée libre.

Ciné-fil

La vieille dame indigne (1964) de René Allio d'après l'œuvre de Bertolt Brecht, musique de Jean Ferrat, film sélectionné par la médiathèque aux cinémas Actes Sud à 20h.

Vendredi 6 mars

Conférence

La Grèce méconnue, conférence et photographies de Simone Taillefer, par le comité de jumelage Arles Salin Kalymnos, maison de la vie associative à 18h30.

Concert

Bjørn Berge, le Norvégien virtuose de la guitare à douze cordes, au Cargo de nuit à 21h30 (18/15/12 €).

Samedi 7 mars

Sport

Tennis de table, championnats pré-nationaux et départementaux, gymnase Louis-Brun à 14h30.

Dimanche 8 mars

Film documentaire

Camargue, la poétique de l'étang de Jérémie Durand sera projeté en présence des manadiers et du réalisateur, au Musée de la Camargue à 16h. Gratuit sur réservation au 04 90 97 10 82.

Conférence

L'Académie d'Arles propose une lecture des tableaux de Van Gogh par la «lorgnette» des astronomes, par Claude Suc, à l'enclos Saint-Césaire à 17h30 (entrée libre).

Sport

Rugby, RCA/La Valette seniors 1, stade Mailhan à 15h.

Football, ES Salin-de-Giraud/Simiane 1^{ère} div. stade Michel-Cavouclis à 15h.

Volley-ball, VBA/Croix d'argent-Montpellier nat.3 garç, gymnase Fernand-Fournier à 15h.

Lundi 9 mars

Rencontre

L'école du Domaine du Possible ouvrira en septembre 2015. Fondée sur la pédagogie Steiner sera présentée au public, à la chapelle du Méjan à 18h30.

Mardi 10 mars

Humour

Baptiste Lecaplain, révélé dans le rôle du colocataire illuminé de *Bref* vient tester son nouveau spectacle avec deux soirées à Arles, Cargo de nuit à 20h (18/15/12 €).



Photo : O. Quérette / Ektadoc / ville d'Arles

En attendant **la Feria**

La semaine précédant la Feria, l'espace toro accueille le public autour de nombreuses animations du 29 mars au 3 avril. On pourra y voir les taureaux des corridas de la Feria de Pâques, découvrir les traditions taurines du sud de la France et le travail des chevaux. Expositions, tientas, courses camargaises et ateliers pédagogiques se succèdent. L'inauguration est fixée au dimanche 29 mars à 11h. Mercredi 1^{er} avril est dédié au jeune public avec la Feria de los niños, tandis que jeudi 2 avril verra dès 11h la confrontation de différentes équitations de pays : le travail du cheval de picador, le tra-

vail du cheval de Rejoneo, la Doma Vaquera et l'équitation américaine. De dimanche à mercredi, les courses ont lieu à 17h30. Jeudi 2, la finale des équitations est à 17h, vendredi 3 avril à 10h, finale du bolsin avec trois novillos français, et à 11h30 tirage au sort en public (sorteo) pour les corridas de la Feria. Ensuite place à la fête aux arènes et en ville. Un feu d'artifice sera tiré par le Groupe F depuis les quais du Rhône à Trinquetaille le vendredi 3 avril à 21h30.

Du 29 mars au 3 avril, entrée gratuite aux Corrales de Gimeaux tous les jours de 11h à 19h, et vendredi de 9h30 à 12h30.

Cinéma

Timbuktu, (2014) film d'Abderrahmane Sissako. La projection sera suivie d'un débat, (voir p.14), cinémas Actes sud à 20h. *Picasso and Braque go to the movies*, (2008), de Arne Glimcher est projeté en VO non sous-titrée, dans le cadre des mardis de l'histoire de l'art contemporain, Fondation Vincent Van Gogh à 19h, entrée libre.

Théâtre

Bleu violon, création par le Boustrophédon, Après *Camélia*, et *Court-Miracle*, la compagnie aborde le thème de l'emprisonnement Théâtre d'Arles à 20h30.

Mercredi 11 mars

Humour

Baptiste Lecaplain, [voir 10 mars], Cargo de nuit à 20h (18/15/12 €).

Conférence

Maitre Fatimata M'Baye, avocate, sur le thème des violences faites aux femmes, hôtel de ville à 18h30. Voir p. 14.

Lecture

Nancy Huston, pour le vernissage de l'exposition Guy Oberson, chapelle du Méjan à 18h30. Entrée libre.

Théâtre

Bleu violon, (voir 10 mars) Théâtre d'Arles à 19h.

Jeudi 12 mars

Conférences

La Verrerie de Trinquetaille, par Marie-Pierre Rothé et Alain Genot archéologues et Julien Boislève, spécialiste des enduits peints antiques, Musée départemental Arles antique à 18h, gratuit.

Les pièges des microcrédits, documentaire de Souad Guennoun et rencontre avec la réalisatrice sur la situation des femmes dans le Sud du Maroc, maison de la vie associative à 18h30.

Vendredi 13 mars

Lecture

Frédéric Ciriez lira des extraits de son roman *Des néons sous la mer*, rencontre animée par Sylvain Prudhomme, au Collège international des traducteurs littéraires, à 18h30, entrée libre.

Concert

Vianney, chanson française, et son premier album *Idées blanches*, au Cargo de nuit à 21h30 (18/15/12 €).

Samedi 14 mars

Conférences

L'image de la femme dans la langue d'oc : reflet d'une société machiste ? par Josiane Ubaud, invitée du Cercle occitan du pays d'Arles, maison de la vie associative à 17h. Entrée libre.

Les femmes dans la construction de la Grèce moderne, les costumes dans leur cadre géo-historique avec diaporama, par Christiane Catsidonis-Pillard, et l'association Renaissance, maison de la vie associative à 15h. Gratuit.

Sport

Volley-ball, VBA/Tarascon pré nat. garçons, à 17h30 ; VBA/Istres pré nat. filles à 20h30 gymnase Fernand-Fournier. *Tennis de table*, championnats pré-nationaux et départementaux, gymnase Louis-Brun à 14h30.

Dimanche 15 mars

Sport

Basket, BCA/Istres seniors filles, pôle sportif lycéen Fournier à 10h.

Lundi 16 mars

Lecture

La vie matérielle de Marguerite Duras est lue par Laure Adler accompagnée au violoncelle par Sonia Wieder-Atherton, chapelle du Méjan à 20h30.

Mardi 17 mars

Conférence

Une autre banque est possible, présentation de la Nef et de ses nouveaux statuts par le groupe Attac de Vaucluse invité par Attac pays d'Arles, auditorium maison de la vie associative à 19h.

Expositions, foires, salons

Yan Pei-Ming, Bertrand Lavier, Vincent Van Gogh

« Night of colours » et « L'Affaire Tournesols », **Fondation Vincent Van Gogh jusqu'au 26 avril. Ouvert du mardi au dimanche de 11h à 18h.**

Revoir Réattu

Présentation des collections permanentes du musée, Réattu, Weston, Lacroix, Alechinsky... **musée Réattu jusqu'au 4 juillet 2015.**

Opus

Architecture et patrimoine monumental dans les collections du musée Réattu, **jusqu'au 31 mai.**

États de sièges

Acryliques de Jean-Martial Estève, **Galerie Circa, 2 rue de la Roquette, jusqu'au 4 avril. Contact : 04 90 93 26 15.**



Chronique des camps syriens du Liban

Photos d'Houda Kassatly, **Galerie Voies Off du 13 au 27 mars. Voir p. 14.**

Plumes d'eau

Le photographe animalier Gérard Schmitt relate la vie des oiseaux sur les plans d'eau : la pêche, la toilette, le transport de matériaux, les combats, l'élevage des jeunes... **aux Marais du Vigueirat jusqu'au 31 mars.**

Vénus éternelle

Exposition collective par le Souchaud art project, **espace Van-Gogh du 15 au 25 mars. Gratuit.**

Regards croisés#5 – Lima Arles

Photographies de Gabriela Concha et Marie Leroux exposées dans le cadre d'un partenariat entre le Centro de la Imagen de Lima au Pérou et l'ENSP, **Galerie Arena jusqu'au 6 mars de 15h à 19h.**

Semblance

Exposition des œuvres récentes de Guy Oberson, **chapelle du Méjan du 12 mars au 26 avril. Vernissage le mercredi 11 mars à 18h30 avec une lecture de poèmes de et par Nancy Huston.**



Oberson : Enfant-chamois

Mardi 17 mars

Cirque

Le braquemard du pendu, avec Alexandre Denis et Timothé Van Der Steen, **Théâtre d'Arles à 20h30.**

Mercredi 18 mars

Cinéma

La Suisse au cœur des Alpes, documentaire de Pierre Dubois, dans le cadre de Connaissance du monde, **cinéma Le Fémina à 14h30 (8/7/5 €)**

Lecture

Encres fraîches de la Fabrique des traducteurs, six textes de six auteurs polonais sont lus par leurs traducteurs, **Collège international des traducteurs littéraires à 18h30.**

Conférence

Mieux comprendre la Syrie et l'Irak, par François Reynaert, avec Upop – université populaire du pays d'Arles, **maison de la vie associative à 18h30. Gratuit.**

Jeudi 19 mars

Ciné-fil

Le fleuve (1951) de Jean Renoir, film sélectionné par la médiathèque **aux cinémas Actes Sud à 20h.**

Conférences

Les Judéïs d'Arélate, l'importance des combats de gladiateurs dans le nord de la Grèce par Méryl Ducros de l'université Paul-Valéry, **maison de la vie associative à 18h30. (5€ / gratuit pour les adhérents).**

Café des sciences

Cerveau et rythmes biologiques, Café Malarte à 20h30.

Vendredi 20 mars

Danse

Rivages en cours... chorégraphie de Lise Lopez autour du chalard Arles Rhône-3, par l'Atelier Saugrenu, **Musée départemental Arles antique à 18h30. Gratuit.**

Cinéma

Philomena (2013) de Stephen Frears, dans le cadre de Femmes en mouvement, **cinéma Actes sud à 18h30. Voir p. 14.**

Concerts

Chopin et les enfants du siècle, création du Théâtre de la Calade par Anne-Marie Girard au piano, et les voix de Arlette Bach et Henry Moati. Les voix de Chopin, Musset et Sand tissent l'étoffe chatoyante et colorée du début du XIX^e siècle, **théâtre de la Calade à 20h30.**

Duo Jazz, Christophe Le Loil et Nicolas Pacini en concert JazzTrium, **23 rond-point des Arènes, à 20h30. Entrée 15 € ou 10 € pour les adhérents de 3DFM.**

Festival andalou

Luis de la Carrasca, le cantaor et ses compagnons, guitare, cajón, violon, présentés par Label Andalou, **Cargo de Nuit à 21h30 (15/12€).**

Samedi 21 mars

Danse

Rivages en cours... par l'Atelier Saugrenu, **voir 20 mars, Musée Arles antique à 18h30. Gratuit.**

Dumy Moyi, conception et interprétation François Chaignaud, **lieu précisé lors de la réservation au Théâtre d'Arles.**



José Manrubia : Paseo

Toro et torero à la pointe du stylo

AVEC LUCES, LE PLASTICIEN JOSÉ MANRUBIA LIVRE SA VISION DE LA TAUROMACHIE, empreinte d'émotion et de poésie et nourrie de son expérience de torero. Nulle violence, ni trace de combat dans son travail, il est question d'échange entre l'homme et l'animal et de *Luces*, lumières en espagnol, de celles qui habillent les toreros et celles qui habitent les hommes d'exception. Œuvres sur stylo bille, sculptures, installations, œuvres sonores et interactives, José Manrubia conjugue les techniques. Comme dans ses dernières créations sur des affiches déchirées où il a suivi le conseil que lui donna un jour Pierre Alechinsky de travailler sur un support en relief. « *Le stylo bille est l'outil qui me rend le plus libre dans ma création... Avec, je peux dessiner n'importe où et à n'importe quel moment* » confie l'artiste. À Arles, dans sa ville, il présente pendant la Feria une cinquantaine d'œuvres accompagnées de textes de Jacques Durand. Puis de nombreux autres rendez-vous l'attendent : il exposera notamment dans les arènes de Madrid en juin prochain et en fin d'année à Paris...

Luces, à la Chapelle Sainte-Anne, du 25 mars au 7 avril. Tous les jours de 10h30 à 18h30 et pendant la feria de 10h30 à 20h. Entrée libre.

OURSINADE

La Confrérie des épicuriens de Provence propose une oursinade samedi 14 mars à partir de 11h sur le boulevard Victor Hugo devant la boulangerie La Féria des pains. Les nouveaux épicuriens sont les bienvenus. **Tél. : 06 17 12 85 63 ou cepro@neuf.fr**

Expositions, foires, salons

Le quartier de la cité épiscopale

Le service du Patrimoine de la Ville propose un nouvel éclairage sur le vaste ensemble épiscopal érigé au cœur d'Arles à l'époque médiévale. Ce passé prestigieux conserve un intérêt de tout premier ordre, en matière d'histoire et d'architecture, **Chapelle des Trinitaires, du 25 mars au 20 juin, du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30, entrée libre.**

Installation Éric Hattan

Par des déplacements ou des détournements d'objets cet artiste modifie de façon sensible notre perception du quotidien... **Asphodèle / Galerie espace pour l'art, 5 rue Réattu, du 13 mars au 18 avril, jeudi, vendredi et samedi de 14h à 18h.**

Salon du Vin et des Gourmets

Vignerons et artisans producteurs de la gastronomie française sont réunis par le Lions Club Arles-Camargue au profit de la lutte contre la maladie d'Alzheimer, **gymnase Jean-François Lamour jusqu'au 1er mars.**

Salon des traditions provençales et de l'artisanat

Organisé par le Rotary Club, **gymnase Jean-François-Lamour dimanche 8 mars (2€).**

Instruments du monde

L'association Syrinx présente des instruments de musique du monde, un patrimoine multi-culturel riche, varié et fragile, **aile sud de l'espace Van Gogh du 2 au 12 mars. Visites guidées sur rendez-vous au 04 90 49 79 75.**

Je, Tu, Elles - Féminismes 2

à la chapelle Sainte-Anne jusqu'au 14 mars, (2€). Voir P. 14.

Foire aux plantes

Boulevard des Lices, dimanche 29 mars.

YOGA AU MUSÉE

Initiative originale du Musée de Camargue avec cette suggestion de détente en fin de semaine grâce une séance de yoga au cœur des collections. De la rencontre d'un territoire, la Camargue, à la rencontre de son propre territoire, le corps, Lucile Jouvenel, professeur diplômée par l'institut français de yoga, propose cette découverte. **Vendredi 20 mars la séance débute à 17h et dure une heure. Prévoir une tenue confortable et 8€ par personne à partir de 18 ans. Réservation au Musée de la Camargue, tél. : 04 90 97 10 82.**

PHOTOGRAPHIES EN VENTE PUBLIQUE

L'association des étudiants de l'école nationale supérieure de photographie (AEENSP) présente sa vente publique de photographies le samedi 21 mars à 14h à l'espace Van Gogh. Les photographies y seront exposées les 20 et 21 mars. Catalogue de vente en ligne le 1^{er} mars sur www.aeensp.com

Sport

Boxe, quart de finale de la Coupe de Provence des novices, par l'Association des Jeunes Sportifs, **gymnase Fournier de 8h à 23h.**

Handball, HBCA/ASPTT Marseille D1, **gymnase Louis-Brun à 20h30.**

Rugby, tournoi de l'école du RCA XV, **stade Mailhan à 14h.**

Dimanche 22 mars

Sport

Football, ES Salin-de-Giraud/Port-Saint-Louis 1^{ère} div. **stade Michel Cavouclis à 15h.**

Natation, natathlon de l'Union des nageurs arlésiens **piscine Berthier.**

Danse

Dumy Moyi, de François Chaignaud, (voir 21 mars).

Mardi 24 mars

Cinéma

Jean-Michel Basquiat : The radiant child, (2010), de Tamra Davis, **Fondation Vincent Van Gogh à 19h, entrée libre.**

Danse

Seule (s), Théâtre d'Arles à 20h30. Voir p. 14.

Vendredi 27 mars

Concerts

XXX^e semaine sainte en Arles, En-

La musique sacrée en majesté au Méjan

UNE SEMAINE AVANT LA FÊTE DE PÂQUES, Arles a traditionnellement rendez-vous avec la musique sacrée grâce à l'association du Méjan. Pour cette trentième édition du 27 au 31 mars, c'est l'ensemble Les Paladins sous la direction de Jérôme Corréas qui ouvre les festivités avec leur création pour 2015 : la transcription pour deux ténors de l'œuvre de François Couperin *Leçons des ténèbres*, écrite initialement pour des religieuses. Une liberté d'interprétation que permet justement la musique baroque et qui en fait toute la saveur. Samedi 28 mars la chapelle résonnera aux accents des polyphonies de Sardaigne du Coro Gabriel, concert qui sera suivi à 22h30 d'un bal traditionnel sarde à l'étage en entrée libre. La musique baroque reprend ses droits dimanche 29 mars à 11h avec le Concert spirituel (photo) sous la direction d'Hervé Niquet, grand maître en la matière. Au côté de Lully et Marc-Antoine Charpentier, le Concert spirituel interprétera une messe de Louis Le Prince, rarement jouée. Et dans le cadre des actions pédagogiques de l'école du mélomane, chères à l'association du Méjan, les élèves de l'école Émile-Loubet rencontreront Hervé Niquet et son ensemble. Pour clore ce festival mardi 31 mars à 20h30, l'Ensemble Castello, musiciens solistes de l'ensemble Les Siècles donneront autour de la soprano Julia Doyle un florilège des compositeurs européens de musique baroque.



Photo : Eric Manas

Semaine sainte du 27 au 31 mars, à la chapelle du Méjan. Réservations :

mejan@actes-sud.fr

Tél. : 04 90 49 56 78.

22 € (plein tarif), 17 € (réduit),

7 € (étudiant, demandeur d'emploi).

42 € (abonnement trois concerts).

Dimanche 29 mars

Concert

XXX^e semaine sainte en Arles, Le Concert spirituel, **chapelle du Méjan à 11h.**

Vide-dressing

la Ligue contre le cancer, forum vie d'Arles, à l'espace Van-Gogh de 10h à 19h.

Sport

Gymnastique Rythmique, voir p. 7.

Rugby, RCA/le Beausset seniors 1, à 15h au stade Mailhan.

Mardi 31 mars

Concert

XXX^e semaine sainte en Arles, Julia Doyle et l'Ensemble Castello, **chapelle du Méjan à 20h30.**

Médiathèque d'Arles	04 90 49 39 39
Théâtre d'Arles	04 90 52 51 51
Théâtre de la Calade	04 90 93 05 23
Association du Méjan	04 90 49 56 78
Cargo de Nuit	04 90 49 55 99
Musée Réattu	04 90 49 37 58
Musée départemental Arles antique (MDAA)	04 13 31 51 03
Museon Arlaten	04 90 93 58 11
Service culturel	04 90 49 37 40
Direction des sports	04 90 49 35 09
Maison de la vie associative	04 90 93 53 75

semble Les Paladins, **chapelle du Méjan à 20h30.**

Igit, blues, Cargo de nuit à 21h30 (15/12/10 €).

Théâtre

Nécessaire et urgent, texte d'Annie Zadek autour de l'exil de sa famille juive-polonaise, adapté par Hubert Colas, **Théâtre d'Arles à 20h30.**

Samedi 28 mars

Atelier

Maison nette sans salir ma planète, les produits ménagers et astuces pour en fabriquer des naturels, par le CPIE Rhône-Pays d'Arles en partenariat avec la CLCV, à 16h30. **Gratuit sur inscription au 04 90 98 49 09.**

Concerts

XXX^e semaine sainte en Arles, Coro Gabriel, polyphonies sardes **chapelle du Méjan à 20h30.**

Set & Match, ce trio de hip-hop originaire de Montpellier a le verbe affûté et le style singulier, Anna Kova en première partie, **Cargo de nuit à 21h30 (15€).**

Sport

Gymnastique Rythmique, voir p. 7.

Rugby, RCA/Martiques juniors, à 16h30 au stade des Cités.

Tennis de table, championnats pré-nationaux et départementaux, **gymnase Louis-Brun à 14h30.**

ÉTAT-CIVIL

19 janvier au 15 février 2015

NAISSANCES

Djessim Rahmouni, Jules Fournier, Laidine Ahamada, Adam Mendez, Youssef Midoune, Léon Richard, Haroun Darnaoui, Laure Cabazat, Oxana Baelen, Kayla Boyer, Mya Bourderieux Molla, Ines Sahnoun, Noham Hamouch, Walid Ain Jaoui, Youssef Kedadra, Nathanaël Hernandez, Noa Simeoni, Elsa Rouressol, Ines El Gahlia, Janna Zriouel, Alice Verbreugh, Rodaina Abdelkrim, Loren Rocher, Sohan Djaafri, Elouan Barreau Servilla, Evan Fardeau, Arsène Soulier, Lucien Duchemin, Mathis Pinet, Sohan Meskour Allenbach, Augustin Sada, Nyhlan Mouterfi, Kylian Ben Mamoune, Killian Halladj, Maël Sicot, Ange Alonzo Franchi, Myriam Yamani, Hella Karch, Romane Degreaux, Alice Bastien, Lilou Michaut, Noah Desrois, Tess Campart, Anas Azahaf, Nicham L'Rhiati Hayton, Rafael Girard, Ayoub Belaïch, Lannah-Jo Nock, Brahim Boualam, Liam Kheniche, Léo Carrascosa, Matéo Bertrand Mas, Cèvan Baudino Barthelemy, Zakaria Ichba, Ethan Llorca, Léo Beaumelle, Daania El Khedim, Ibrahim Bouâyadi, Alessandro Alvarez, Raphaël Boisset, Ayoub Khoulati, Linsay Meckes, Lilly Bruno, Roman Basso Cadenas, Anna-Violette Basso Cadenas, Aliyah El Jabrouni, Kaïs Frunza, Paul Vincent, William Rougier, Alicia Montreuil.

MARIAGES

Abdelmajid Rouis et Samira Yagoubi, Bastien Roustan et Valérie Roux, Philippe Valbonesi et Katia Leman, Michel Fabre et Sylvie Massolo, Jean-Philippe Coste et Sylvie Espinasse, Christophe André et Jessica Tonna, Alexandre Gacia Y Riba et Aurélie Mirguet, Jean-Christophe Soler et Karine Reboul, Adrien Roland et Gaëlle Brung, Bruno Inguscio et Cécile Gautier.

DÉCÈS

Maria Maïllis née Periclès (93 ans), Jeanne Broquin née Rozières (87 ans), Jeanne Maurel née Rigaud (100 ans), Honoré Laugier (90 ans), Anne-Marie Picquenot (80 ans), Claudine Imbert (82 ans), Etienne Cazaux (97 ans), Suzanne Bonvalet (96 ans), Aimé Bourgeois (77 ans), Georges Psaros (86 ans), Yvette Viziati née Mosti (84 ans), Maurice Roumieux (95 ans), Jacquie Mazaud (86 ans), Georgette Viotti née Banis (67 ans), Marie-Thérèse Prat née Blanc-Lapierre (86 ans), Anastasie Moncadel née Philippopoulos (101 ans), Christophe Lavignon (42 ans), Sylviane Pasqual née Avila (83 ans), Robert Hermantier (62 ans), Pierre Nogués (67 ans), Auguste Maestrini (91 ans), José Del Rio (62 ans), Renée Vignal née André (86 ans), Belarbi Chaïbi (83 ans), Claude Segura (67 ans).

ZUMBA ET VIDE-DRESSING

À l'occasion de la semaine nationale contre le cancer, l'espace Arles et pays d'Arles de la Ligue contre le cancer propose une animation zumba au Village camarguais (ancien Maeva), samedi 14 mars. Un vide-dressing est également organisé dimanche 29 mars à l'espace Van Gogh. Vêtements et accessoires de mode, conseils esthétique et en stylisme et un salon de thé sont au programme de cette journée. Tél. : 04 90 49 73 67 et www.liguecancer13.net.

ARTHRITE RHUMATOÏDE

L'Association Nationale de Défense contre l'Arthrite Rhumatoïde (ANDAR) organise, en partenariat avec l'hôpital Joseph-Imbert, une conférence qui réunira des kinésithérapeutes et ergothérapeutes autour du docteur Ida Tonolli, rhumatologue à l'hôpital. Il sera question des examens à faire avant la mise en place d'un traitement ainsi que du suivi pendant les traitements. Rendez-vous jeudi 19 mars à 14h, à l'hôpital. Tél : 04 90 93 61 80.

DONNER SON SANG

L'antenne arlésienne de l'Établissement français du sang ouvre ses portes aux donateurs bénévoles les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 16h. Régulièrement, des semaines à thème sont organisées, ce qui permet d'être accueilli dans une ambiance colorée et de profiter d'une collation (obligatoirement servie après chaque don) aux saveurs particulières. Du 30 mars au 3 avril, ce sera la semaine de la FERIA, du 15 au 19 juin, la « fraich 'attitude » sera à l'honneur, puis la photographie, la rentrée et la Provence seront à l'honneur chaque mois suivant.

L'EFS est situé au fond du parking visiteur du centre hospitalier Joseph Imbert. Tél. : 04 90 96 13 13

DÉPISTAGE AUDITIF

Dans le cadre de la 18^e journée nationale de l'audition, les Arlésiens peuvent venir faire tester leur audition au Service communal d'hygiène et de santé (SCHS) le vendredi 13 mars. Ils bénéficieront des conseils d'un audioprothésiste confirmé. Il suffit de prendre rendez-vous, tél. : 04 90 49 35 00.

La veille, le SCHS fera de l'information et de la prévention auprès des apprentis du CFA du bâtiment, des étudiants de l'IUT et des salariés de la Ville.

Voyagez citoyen !

FIN JANVIER, L'ASSOCIATION PAROLES EN ACTES avait invité les élèves de 6^e du collège Mistral à voir une drôle de pièce de théâtre : un jeune collégien, appelé Mike, pense que pour être accepté des autres, il doit adopter un comportement irrespectueux, en particulier dans le bus scolaire. Par un tour de magie il se retrouve un jour dans la peau du conducteur. Et il commence à se rendre compte des conséquences de ses actes, pour lui et la sécurité de ses camarades.

Cette entrée en matière inhabituelle a fait réagir les élèves. Certains sont venus rejouer la scène. Le débat était lancé sur leur expérience du transport scolaire, la sécurité routière, le rôle du conducteur, avant de parler de comportement responsable citoyen.

Les 26 et 27 janvier 150 élèves de 6^e de 10 à 12 ans ont participé à cette action. L'association invite toujours les partenaires locaux (représentant du Conseil général, conducteur de car, policier, pompier, représentants de la commune, professeurs, infirmière...) à participer aux séances. Cet échange permet aux élèves de mieux comprendre le fonctionnement des différentes institutions, connaître le rôle et les responsabilités de chacun et se respecter les uns les autres.

L'association née à Arles en 2000, développe ses actions de prévention, médiation, d'éducation et de citoyenneté bien au-delà des Bouches-du-Rhône.

www.paroles-en-actes.fr





Photo : Romain Bouittier / Ville d'Arles

« L'accompagnement scolaire m'a poussé à faire des études »

Le dispositif proposé par la Ville aux élèves fait ses preuves depuis plus de vingt ans. Devenus tuteurs, d'anciens collégiens qui en ont bénéficié, racontent leur expérience.

Service gratuit en direction des écoliers, collégiens et lycéens arlésiens, l'accompagnement scolaire touche environ 600 jeunes par an. Les familles qui y inscrivent leur(s) enfant(s) sont en lien permanent avec les responsables du dispositif. Cela va du dossier d'inscription à l'envoi de fiches trimestrielles d'évaluation à domicile, de l'organisation de réunions sur site et quand la situation le nécessite. Des tutrices et des tuteurs titulaires a minima d'un bac + 2 sont recrutés, après des tests de maths et de français puis un entretien devant une commission de sélection, pour s'impliquer auprès de groupes de six élèves par séance. Leur travail s'appuie sur le cahier de textes où sont notés les devoirs à faire.

Tiffany Salmieri, vingt-trois ans, est étudiante en master de psychologie à la faculté Paul-Valéry de Montpellier.

« J'ai su il y a peu que l'on pouvait postuler au poste de tuteur. Cette vacation est moins contraignante qu'un job dans le commerce, par exemple, car elle se calque sur le rythme scolaire. Je dispose des week-ends et des vacances pour réviser et même

me reposer. Le contact avec des jeunes très différents m'apporte beaucoup dans le cadre de mon cursus universitaire, c'est un fait, mais la priorité reste leurs études et surtout l'apprentissage d'une technique de travail. Collégienne à Van-Gogh, j'étais inscrite à l'accompagnement scolaire. Grâce à ça, je n'ai jamais décroché et j'ai réussi à avoir les félicitations. »

Imad Heddaji, vingt-neuf ans, possède un master en gestion comptable et audit.

« Cette année j'ai un poste de surveillant au collège Frédéric-Mistral, je donne des cours de soutien et je fais aussi de l'accompagnement scolaire. J'exerce à Raphèle, au Trébon, à Barriol auprès de collégiens de la 6^e à la 3^e. Encadrés, ils font preuve de motivation. Ils gagnent de la confiance en eux et apprennent l'autonomie. À leur âge, je faisais mes devoirs à l'ATP. J'y trouvais le calme nécessaire. J'en ressortais l'esprit tranquille et je pouvais me consacrer à l'athlétisme. Ce système a certainement contribué à me pousser à faire des études. Je prépare un diplôme d'enseignant dans ma spécialité. »

Les coulisses

Créés par Michel Wostyn, il y a une vingtaine d'années dans le quartier de Barriol, les Ateliers de Travail Personnalisé (ATP) étaient gérés par l'association du même nom. Le succès a amené la Régie du Développement Social, en accord avec l'association, à reprendre la gestion du dispositif. Les membres de l'association présidée par Claude Lubrano constituent le comité d'éthique et veillent à l'application de la charte validée en 2001 par l'Éducation Nationale. François Duran en a longtemps été le responsable.

Aujourd'hui Alexandra Geneste assure la coordination. C'est à elle que doivent être adressées les demandes d'inscription et les candidatures pour devenir tuteur. Neuf sites sont répartis sur la commune : Alyscamps, Barriol, Griffueille, Roquette, Trébon, Trinquetaille, Raphèle, Sambuc et Mas-Thibert.

Renseignements au 04 90 49 47 49.

L'ARMÉE DE TERRE RECRUTE

En 2015, l'Armée de Terre recrutera environ 10 000 jeunes, du niveau CAP à Bac + 5 et de 17 ans et demi à 29 ans. En 2014, le Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) d'Avignon a recruté 104 jeunes garçons et filles

de la région pour l'Armée de Terre. Le CIRFA tient une permanence à Arles le quatrième mercredi de chaque mois de 9h30 à 12h dans les locaux de la Mission Locale, Espace Chiavary, 12 boulevard Émile-Zola, tél. : 04 90 18 43 20.

TRINQUETAILLE

Depuis le 1^{er} mars, l'antenne mairiale de Trinquetaille, située 4, place Léopold-Moulias, est ouverte du mardi au vendredi de 8h30 à 16h30 ; le mercredi de 8h30 à 17h ; le samedi de 8h30 à 12h30. Elle est fermée le lundi. Tél. : 04 90 96 22 61.

ADOLESCENCE MODE D'EMPLOI

L'association Capacité organise une conférence sur le thème « L'adolescent : transformations physique et psychiques. Comment accompagner ? » le jeudi 26 mars à 18h30, à la Maison de la vie associative.



Valérie Villanove - Nicolai

**Front national
Arles Bleu
Marine**

A dieu Communes, adieu Départements...
C'est ce que nous promet l'Europe dans un avenir proche et que nous rejetons bien sûr formellement.

Le traité de Lisbonne du 1^{er} décembre 2009 a fait fi des NON français et néerlandais au référendum de 2005 sur le traité constitutionnel.

La métropole se substitue aux intercommunalités qui elles-mêmes ont pris une large partie des compétences des communes.

La région a vocation à se substituer aux départements, le tout sous le joug de Bruxelles.

Si cela se vérifie ou aboutit, cela signifie que pour obtenir le moindre document administratif il faudra aller à la région, voire à Bruxelles !

Avec toutes les autres conséquences que cela entraîne :

Nos frontières sont devenues une véritable passoire pour les produits importés, fabriqués dans des conditions inacceptables de coûts et d'exploitation humaine, ce qui se traduit par une véritable explosion du chômage ; nous faisons fabriquer par d'autres les produits que nous consommons au détriment de nos propres intérêts ;

Nous fabriquons donc des chômeurs qui deviennent des consommateurs assidus de psychotropes ;

L'ouverture des frontières, responsable d'une immigration massive et non maîtrisée met en danger notre identité propre.

Notre position est claire à ce sujet. La structure territoriale bicentenaire : communes, départements, nation/état assure une proximité favorable aux citoyens et nous ne voyons pas d'avantages à l'éloignement de ces centres de décisions.

Dans un futur proche, les départements verront leurs compétences très diminuées et cantonnées pour l'essentiel à la solidarité sociale et territoriale, en attendant leur éventuelle disparition à l'horizon 2020.

Dans ce contexte, il est souhaitable d'apporter toute notre énergie, attention, intérêt, aux élections départementales des 22 et 29 mars prochains dont le résultat aura un impact direct sur le scénario évoqué.

Il est important que chaque électeur, citoyen se mobilise et participe au vote pour contrecarrer l'importante abstention annoncée.

VOTEZ POUR QUI VOUS VOULEZ MAIS VOTEZ



Serge Berthomieu

Arles en avant

Arlésiens, à vos portefeuilles!
Lors du dernier conseil municipal, nous avons été amenés à voter contre le budget prévisionnel 2015.

Ce budget est présenté en déficit sur l'exercice malgré une importante hausse des impôts locaux.

- les Arlésiens vont devoir participer à l'incurie d'une gestion déficitaire dissimulée depuis des années, et ils vont payer encore plus de taxe d'habitation et de taxe ordures ménagères.

Des impôts supplémentaires, encore et toujours plus pour alimenter un «tonneau des danaïdes», un puits sans fond, voguant au fil de l'eau, vers des horizons inconnus, tant l'absence de perspectives de redressement et de développement n'appartient pas aux gènes de cette municipalité.

Leur système de fonctionnement délétère, clienteliste, veut donner l'impression d'une tentative de maîtrise de gestion, purement superficielle.

Depuis des années, la ville d'Arles a perdu sa substance économique, démographique; comme elle a perdu également sa crédibilité institutionnelle.

Rendez-vous compte que, que la municipalité a épuisé «la Force du 13»!!! Avec Monsieur GUERINI c'est Fini!!! (voir la Provence).

La région PACA, comme le département, se demande ou est allé tout cet argent public déployé sur la ville d'ARLES, pour en être encore plus profondément enfoncée aujourd'hui dans des équilibres de gestion disloqués, d'autant plus si l'on rajoute la dimension patrimoniale déliquescence?

Les chiffres désastreux du Budget Prévisionnel 2015 ne sont que la face émergée de l'iceberg, victime de la détérioration climatique locale de cette municipalité.

L'effet de serre «SCHIAVETTI» a sévi au fil des ans. Il faut payer la note désormais: Arlésiens, à vos portefeuilles!

Monsieur le Maire : Nous devrions demander à ANNE HIDALGO de vous interdire de circuler dans les voies réservées à la gestion publique!

Ou à Ségolène Royal de retirer de la circulation un diesel épuisé trop polluant qui étouffe les contribuables arlésiens!

Cette stratégie qui a consisté à attendre les échéances électorales pour déployer la massue fiscale après les renouvellements électoraux en racontant durant la campagne que les taux de fiscalité ne bougeaient pas.

Vous aurez bien à argumenter que l'ETAT, pouvoirs publics socialistes, baisse ses dotations pour toutes les collectivités pour réduire ses déficits.

Dans le cas de la ville d'Arles, cela devient dramatique car elle n'a jamais su se rééquilibrer et possède un stock de dette sans sous-jacent économique pouvant donner le moindre espoir. (Dette Schiavetti = 100%des recettes annuelles).

Arlésiens à vos portefeuilles :

- Près de 3 000 000 € sollicités auprès des familles ; cela doit s'appeler un geste fiscal de proximité destiné à améliorer le pouvoir d'achat???

Si nous avons 25000 foyers fiscaux environ, cela fera 120 € de taxes supplémentaires par foyer !

Dans le même temps, Monsieur le Maire fait un cadeau à une fondation dont les bureaux sont à Zurich de 150 000 EUROS.

Monsieur KOUKAS, Adjoint aux Finances et cadre Territorial à la Mairie de Port St Louis du Rhône devrait s'inspirer du maire de cette ville qui baisse les impôts quand lui les augmente!

Comment osez vous ?

Chez concitoyens, Vivement le printemps!



Florence Biermann

**UMP-UDI
Choisissons
notre Avenir**

Après un débat houleux lors du dernier Conseil Municipal, notre groupe UMP-UDI «Choisissons notre avenir» a voté contre le Budget 2015 par conviction que la facilité à augmenter les impôts aurait pu être évitée en lançant «une rationalisation de l'appareil municipal».

Malheureusement, le Maire n'a pas fait ce choix et a préféré affaiblir financièrement les contribuables arlésiens, de moins en moins nombreux du reste.

Cette décision prouve encore et toujours son incapacité à gérer les finances de la Ville «en bon père de famille».

Puisque la Liberté d'expression est l'une des valeurs Françaises à laquelle je suis profondément attachée, au nom de bon nombre d'Arlésiennes et d'Arlésiens je me permets de relayer le RAS LE BOL relatif à l'état général de notre Ville :

Pas un jour, sans entendre ou lire :

- «Mais où passent nos impôts ?»

- «Vous avez vu l'état de nos trottoirs, l'état des chaussées, la présence de nombreux tags, le manque de parking, la propreté, la circulation, les friches industrielles et commerciales ? ...et la liste est longue !

Le quotidien est mis à mal depuis plusieurs années car l'immobilisme est au rendez-vous.

Avec l'ACCM, ce sont les communes environnantes et principalement celles de Saint-Martin de Crau et de Tarascon qui sont porteuses d'emplois. Pour Arles, le choix est Culturel ! Et la Culture a une portée économique grandissante à venir....cela fait trop longtemps que l'on entend ce discours.

La municipalité est-elle vraiment à l'écoute des Arlésiennes et des Arlésiens et de leurs réels besoins ?

NON ! Arles est figée dans un terrible immobilisme.

Plus de sécurité, plus de modernisme et NON au laxisme, NON au laisser aller, NON à une gestion d'un autre temps !

Puisque notre groupe est remercié publiquement de ses conseils, alors « Monsieur le Maire, lisez, entendez et écoutez ENFIN vos administrés pour VRAIMENT AGIR POUR ARLES !».

La loi du 27 février 2002 prévoit que : «lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale [...], un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale». C'est dans ce cadre que les élus de l'opposition comme ceux de la majorité s'expriment chaque mois dans Arles Info afin d'informer les citoyens de leurs positions sur la politique



Pierre Vétillart

Socialistes et apparentés

Chaque année, notre facture énergétique s'élève en Pays d'Arles à 350 millions d'euros ! 350 millions d'euros que nous tous, collectivités, entreprises, ménages dépendons pour nous chauffer, nous éclairer, nous déplacer.

Nous pouvons penser la transition énergétique comme une contrainte et attendre que les mutations en cours s'imposent à nous au risque de les payer au prix fort. Nous pouvons au contraire la penser comme une opportunité économique, créatrice d'activité, de richesse et de mieux-être social et profiter des dynamiques qui s'installent au niveau européen, national et régional.

Réduire notre facture énergétique, c'est donner du travail à nos entreprises, créer des emplois dans le bâtiment en particulier. C'est lutter contre la précarité et redonner du pouvoir d'achat aux arlésiens. C'est investir aujourd'hui dans la production d'énergies renouvelables pour en faire nos recettes de demain.

Distinguée pour son engagement dans le domaine de l'énergie avec le programme « AGIR », récemment retenue dans les « territoires à énergie positive en devenir » par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, la commune d'Arles est aujourd'hui concentrée sur l'élaboration de son Plan Climat Energie Territorial. Ce Plan sera notre réponse locale aux enjeux du changement climatique dont plus personne ne conteste aujourd'hui la réalité. Nous en sentons, ici en Pays d'Arles comme ailleurs, les premiers effets dont nous savons qu'ils se feront plus pressants demain, pour notre agriculture, nos ressources en eau, nos espaces naturels, notre vulnérabilité aux risques naturels et donc notre économie.

Ainsi, nous porterons notre pierre à l'édifice et répondrons aussi modestement que peut le faire notre commune aux enjeux de souveraineté nationale comme aux grands défis de ce monde, défis qui seront au cœur des discussions lors de la conférence mondiale sur le climat qu'accueillera la France en décembre prochain.

C'est à la fois notre devoir et notre fierté.



Alain Dervieux

Pour Arles

Un conseil de village participatif
Élus depuis mars 2014, nous formons pour Mas-Thibert, avec Claude Lecat, un binôme pour mieux répondre aux besoins de ce territoire. Le village jouit d'un excellent positionnement et d'un cadre de vie enviable à deux pas des Marais du Vigueirat. Ce site à la richesse environnementale extraordinaire, est le premier employeur du village (63 emplois).

Le pôle portuaire de Fos ou logistique à Saint-Martin sont proches. Ces atouts permettent d'échapper à la fonction de village-dortoir. Certes, les villages éloignés connaissent une raréfaction des commerces. Mais Mas-Thibert possède une épicerie, un bar-tabac, une pharmacie, un bureau de poste, un médecin généraliste et des associations dynamiques. Et comme il nous faut construire ensemble l'avenir du village basé sur sa ruralité, l'environnement, le tourisme vert, nous avons souhaité, avec l'appui de monsieur le maire, proposer une forme de Conseil de Village qui permette aux habitants de s'impliquer. Cette proposition a été élaborée avec les Marais du Vigueirat et son directeur Jean-Laurent Lucchesi, Nicolas Koukas, adjoint délégué à la démocratie participative et Claude Lecat, conseillère municipale déléguée à l'initiation à l'environnement.

Pour cela, trois commissions de travail ont été créées : travaux et circulation, vie du village et économie, auxquelles participent selon les sujets, d'autres élus et des techniciens de la ville. Plus de 40 habitants s'y sont investis. Je tiens à les saluer chaleureusement.

Lors du dernier conseil, les travaux issus des commissions ont été présentés, là encore en présence de techniciens de la ville qui ont pu apporter leurs éclairages. Lors de ce conseil, Jean-Laurent Lucchesi a été élu président à l'unanimité. Nous mettrons bientôt à la disposition de la population en mairie annexe, une synthèse des travaux des commissions rapportées lors du Conseil par José Ruiz, Véronique Coulomb et Patrick Flambard.

À titre d'exemple, la régulation de la vitesse sur la route du Mazet qui passe au nord de l'agglomération a émergé des commissions. Un premier plateau traversant est inscrit au budget 2015. Créer des journées associant des moments festifs et des producteurs locaux pourrait aussi permettre de raviver l'intérêt de commerçants pour étoffer un marché. Déjà, un poissonnier s'est proposé pour tenir un stand le dimanche matin. Il faudra un peu de temps pour qu'émergent des projets structurants. Nous sommes convaincus que Mas-Thibert a de grandes possibilités et qu'ensemble nous pouvons constituer une force.

MAIRIE D'ARLES & STANDARD	04 90 49 36 36
MAIRIES ANNEXES	
• Salin-de-Giraud	04 90 49 47 00
• Raphèle	04 90 49 47 27
• Le Sambuc	04 90 49 47 13
• Moulès	04 90 49 47 28
• Mas-Thibert	04 90 49 47 20
SERVICES	
• Accueil cabinet de maire	04 90 49 36 00
• État-civil, Hôtel de ville, rez-de-chaussée,	04 90 49 38 49
• Passeport et CNI,	04 90 49 38 92
• Habitat, 5, rue Molière,	04 90 49 47 40
• Élections, Hôtel de ville, rez-de-chaussée,	04 90 49 36 53
• Enseignement, Espace Chiavary,	04 90 49 59 95
• Antenne universitaire, espace Van-Gogh	04 90 49 37 53
• Service des sports, rue F.-de-Lesseps,	04 90 49 36 85
• Cimetières, cour des Podestats,	04 90 49 37 62
Urgences dimanches et fériés,	06 76 86 48 77
• CCAS, 2, rue Aristide-Briand,	04 90 18 46 80
• Police municipale, 16, bd Clemenceau	04 90 49 39 92
ENFANCE	
• Crèche collective Lou Pitchounet, 15, rue du Dr-Fanton,	04 90 96 32 12
• Crèche familiale, 2, rue Marius-Allard,	04 90 18 59 46
Structure multiaccueil	
• La Souris verte, rue Marius-Allard,	04 90 93 68 51
• La Poule rousse, Barriol,	04 90 93 76 80
• Pigeon vole, Trinquetaille,	04 90 98 39 35
Halte-garderies	
• Van-Gogh, place Felix-Rey,	04 90 49 70 29
• Gribouille, 10 rue du dr.-Schweitzer,	04 90 96 35 50
• Relais assistants maternels, 12, bd Émile Zola,	04 90 49 47 79
ANTENNES MAIRIE	
• Trinquetaille, 2, rue de la Verrerie	04 90 96 22 61
• Pont-de-Crau, place du Cabaret-Neur	04 90 96 31 75
• Griffeuille, place Vincent-Auriol	04 90 96 85 25
• Trébon, Mas-Clairanne	04 90 96 53 61
Maisons publiques de quartier	
• Griffeuille, place Vincent-Auriol	04 90 18 95 03
• Barriol, place Maurice-Thorez	04 90 96 44 70
• Trébon, 2, rue Marius-Allard	04 90 96 53 61
• Trinquetaille, 2, rue de la Verrerie	04 90 96 22 61
Accompagnement scolaire (ATP)	04 90 49 47 49
ATP à Barriol	04 90 18 96 34
Maison de la Vie associative	04 90 93 53 75
Office de tourisme	04 90 18 41 20
Allô Propreté	04 90 49 39 40
Allô Travaux	04 90 49 39 50

Magazine d'information de la Ville d'Arles - N°190 - MARS 2015 • DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Philippe Thuru • DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION Christophe Cachera • RÉDACTION Marie-Pierre Garrabos (rédactrice en chef), Frédérique Bourguet, Mélanie Vallat-Cristianini, Françoise Maurette, Jean-Pierre Autheman • PHOTOS Service photo de la Ville d'Arles, Daniel Bounias, Patrick Mercier, Thierry Sribny, DR • MISE EN PAGE F. Inoué, C. Kay, B. Ghesquière • IMPRESSION Pure-impression • DÉPÔT LÉGAL 7 mai 2003 • ISSN 1283 5900 • RÉDACTION TÉL. 04 90 49 37 92 • COURRIEL magazine@ville-arlés.fr • DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS PUBLIQUES Hôtel de ville BP 90 196 13637 Arles cedex tél. 04 90 49 37 92 fax 04 90 49 85 48 www.ville-arlés.fr

municipale. [L'exercice du droit d'expression... doit répondre à une certaine neutralité dans le choix des sujets abordés... et s'abstient de prises de position électorale, partisane et polémique]. Réponse ministérielle publiée au JO Sénat du 7 août 2003, p. 2551.



IL REFAIT L'HISTOIRE

Ses livres sont des succès, ses recherches reconnues dans le monde entier. Jean-Paul Demoule, qui rêvait déjà à huit ans d'être archéologue, a toujours milité pour faire reconnaître l'importance de sa science.

Un archéologue à Arles, quoi de plus banal ? Le passé de la Ville en a attiré - et retenu - plus d'un. Mais si Jean-Paul Demoule a élu domicile à quelques encablures du Rhône, c'est « *par le hasard photographique et conjugal* », précise-t-il. Sa femme, la photographe Anne Foures, enseigne notamment à l'école de la photo. Mais ici, après l'agressivité parisienne, il a l'impression « *de changer d'humanité* » et c'est là qu'il écrit. Lui « *n'aime pas les Romains* ». Membre de l'Institut universitaire de France, professeur de protohistoire à l'université Paris-I, il s'intéresse à ce qu'il appelle « *les millénaires zappés* » et auxquels il consacrera l'un de ses prochains livres. Entre la Préhistoire et l'Antiquité, entre moins 10 000 et moins 3000 ans, les hommes se sont sédentarisés, organisés, donné des chefs, ont inventé l'agriculture, domestiqué les animaux. Pourtant, cette période cruciale est peu mise en valeur, voire oubliée. Or, quand l'histoire peine à remonter le temps faute de textes sur lesquels s'appuyer, l'archéologie démontre là son rôle indispensable pour nous aider à comprendre la trajectoire de l'humanité.

C'est parce que tout un pan de notre passé était menacé d'être définitivement enterré que Jean-Paul Demoule a fait partie de ceux, dans les années 70, qui se sont battus pour l'adoption de la loi sur l'archéologie préventive. « *Il y avait urgence : le réseau autoroutier principal, construit dans les années 60, s'est fait sans fouilles. Aujourd'hui, il y aurait 5 à 10 millions de sites en France, 600 000 sont pour l'instant inventoriés.* » Depuis la loi, tout projet d'aménagement d'ampleur doit transiter par les conservateurs régionaux de l'archéologie qui peuvent imposer la réalisation d'un diagnostic pour évaluer la valeur et l'étendue d'un site menacé par des travaux. C'est l'Inrap, Institut national de recherches archéologiques préventives, que Jean-Paul Demoule a présidé de 2001 à 2008, ou les services archéologiques dépendants de collectivités territoriales qui s'en chargent. Si l'intérêt du site est démontré, une phase de fouilles est alors lancée.

« *Dans l'inconscient collectif, l'archéologie est encore trop souvent considérée comme une source d'ennui, de dépenses inutiles et non*

comme une chance » déplore le scientifique. Depuis le début de sa carrière, il s'emploie à prouver notamment que sa discipline a un rôle social à jouer. Mise à la disposition de tous, croisée avec des données historiques, sociologiques, environnementales, elle permet de réfléchir aux grandes questions philosophiques et citoyennes. Et surtout de mieux connaître l'histoire de l'humanité, en mettant à mal quelques idées bien établies mais non fondées. Dans son dernier livre, sorti à l'automne 2014, « *Mais où sont passés les Indo-Européens ? Le mythe d'origine de l'Occident* » (éd. Seuil), Jean-Paul Demoule démonte l'idée, forgée depuis le XVIII^e siècle, que les Européens étaient issus d'un petit peuple conquérant, qui se serait imposé en Europe et dans une partie de l'Asie. Or, en s'appuyant sur les travaux archéologiques récents, l'auteur démontre que les « *preuves* » avancées au fil des décennies découlent davantage de la volonté de bâtir un mythe que de la réalité scientifique. Au final, l'histoire n'est pas si simple, l'Europe est le fruit de brassage, de phénomènes de contact et de conquêtes. Si le chercheur travaille à ce sujet depuis les années 80 et s'il « *l'occupera jusqu'au bout* » c'est d'abord parce qu'il s'agit « *d'une des grandes énigmes de l'archéologie, qui a suscité l'intérêt de tous les grands noms de la discipline* ». Mais aussi parce que ce mythe a nourri l'idéologie nazie et ses adeptes.

Qualifié de « *dynamiteur de mythes* » par la presse et d'« *archéologue qui met les pieds dans le plat* », Jean-Paul Demoule est surtout un homme que la passion pour son métier mène sur les terrains les plus divers. Il a notamment participé au projet d'un artiste, Daniel Spoerri. Son « *Déjeuner sous l'herbe* » a réuni en 1983 quatre-vingts convives autour d'une table, dont tous les restes et objets furent enterrés. En 2010, Jean-Paul Demoule a dirigé la première session de fouilles d'une partie du banquet enterré. « *Cela nous renseigne déjà sur la façon dont les matériaux évoluent dans le temps, cela nous apporte des informations sur nos usages, nos façons de vivre.* » Du néolithique à l'art contemporain, Jean-Paul Demoule fuit décidément les voies toutes tracées.